

OFIS store Shopping. No limit.

Ordinateur GX 760 + Imprimante HP 1515

145.000 HT

STOCK LIMITE

LibreOffice + Antivirus Microsoft Offerts

01 600 00 00 | Bd Sassou Nguesso, MPILA (En diagonale CFAO)

LA SEMAINE AFRICAINE

64^{ème} année

www.lasemaineafricaine.net

N° 3567 du Mardi 9 Février 2016 - 64^e Année - Siège Social: Bd Lyautey - Brazzaville - B.P.: 2080 - CONGO: 500 F. CFA - FRANCE: 1,75 Euro - Tél.: (+ 242) 06.678.76.94 / 05.528.03.94 / 06.889.98.99 - E-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr

Clôture de la 44^e assemblée plénière de la C.e.c et de l'année de la vie consacrée



Dans un message, les évêques appellent les chrétiens à être miséricordieux!

Les évêques du Congo posant sur le parvis de la cathédrale Sacré-Coeur (P.19)

Université privée de Marrakech (Maroc)

Denis Christel Sassou-Nguesso fait Docteur honoris causa



(P.13)

23^e conférence régionale africaine d'Interpol à Brazzaville

Des nouvelles stratégies, pour combattre la criminalité transnationale

Photo de famille après l'ouverture de la conférence par le chef de l'Etat. (P.3)



COMMUNIQUE

Ouverture de l'Unité des Moyennes Entreprises à Brazzaville (P.22)

PUBLI-MESSAGE

L'infiniétique inclusive sous l'étendard du Chemin d'Avenir (P.20)

OKEN PALACE HOTEL
Home Away From Home

Séjournes à Pointe-Noire, sans dormir n'importe où !
A partir de 25.000 Fcfa

OKEN PALACE HOTEL

Situé à Pointe-Noire, hôtel à 5 étoiles.
Located in Pointe-Noire, 5-star hotel.

06 529 11 74 - 05 513 13 73 - 06 642 42 89

Election présidentielle
Le général Mokoko a démissionné du cabinet présidentiel et se présente
(P.6)

R.d.p.s (Rassemblement pour la démocratie et le progrès social)
Soutien à la candidature de Denis Sassou-Nguesso, candidat unique de la Majorité présidentielle

(P.22)

Caisse de Retraite
Des Fonctionnaires

COMMUNIQUE

Le Directeur Général de la Caisse de Retraite des Fonctionnaires (CRF) invite tous les pensionnés relevant de son administration, non recensés lors des collectes réalisées dans le cadre de l'Audit des titres des arriérés et arrérages de pension, à se présenter au plus tard le 12 février 2016 (dernier délai), munis de l'original de leur titre de pension dans les différents sites suivants:

- Direction Générale de la CRF à Brazzaville,
- Direction Générale de la CCA à Brazzaville et à l'antenne de

Pointe-Noire,

- Toutes les Directions Départementales de la CRF.

Il est rappelé que ceux qui ne se présenteront pas dans les délais requis ne seront pas pris en compte.

*Fait à Brazzaville, le
04 février 2016*

**Le Directeur Général,
Albert OTINA.**



APPEL D'OFFRE N° 001/ 01/ AIRD/UAL//2016 RELATIF AU BAREMAGE DES CUVES A CARBURANT AU NIVEAU DE BETOU



African Initiatives For Relief and Development (AIRD) est le partenaire logistique du Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés.

Dans le cadre du projet «Assistance multiformes et Intégration locale des réfugiés au Congo», l'organisation a obtenu un financement de son bailleur qu'elle souhaite utiliser pour le service de baremage des cuves de stockage de carburant dans les localités de Betou et d'Impfondo, situées dans le département de la Likouala au Nord du Congo.

A ce titre, AIRD lance cet avis d'appel d'offre pour le baremage des cuves afin qu'elles répondent aux normes standards de stockage de carburant.

Les intéressés par cet appel d'offre sont invités à soumissionner selon le cahier de charge à retirer au bureau AIRD sis 14 rue des Reims en face de l'école primaire de la poste (Derrière la grande poste) centre-ville.

Les offres devront parvenir à A.I.R.D au plus tard lundi 17 février 2016 à 16 heures 00 avec mention «Offre pour le baremage des cuves de stockage de carburant à Betou et à Impfondo dans le département de la Likouala».

APPEL D'OFFRE No 002/ 01/AIRD/ UAL//2016 POUR LES SERVICES D'ENTRETIEN ET REPARATION A BRAZZAVILLE DES VEHICULES D'

AIRD ET AUTRES PARTENAIRES

African Initiatives For Relief and Development (AIRD) est le partenaire logistique du Haut-Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés (UNHCR) en République du Congo. Dans le cadre du projet «Assistance multiformes et Intégration locale des Réfugiés au Congo», il (AIRD) a obtenu un financement de son bailleur (HCR) pour la location des services d'entretien et de réparation des véhicules du HCR mis à la disposition de ses partenaires à Brazzaville.

A ce titre, AIRD invite tous les prestataires de services et autres garages qualifiés à participer au présent Appel d'offres pour la fourniture des services d'entretien préventif et de réparation des véhicules de l'UNHCR confiés à ses partenaires à Brazzaville.

Les intéressés par cet appel d'offre sont invités à soumissionner selon le cahier de charge à retirer au bureau AIRD sis 14 rue des Reims en face de l'école primaire de la poste (Derrière la grande poste) centre-ville.

Les offres devront parvenir à A.I.R.D au plus tard lundi 17 février 2016 à 16 heures 00 avec mention «Offre pour la prestation des services de réparation des véhicules AIRD et autres partenaires affiliés».

**MINISTERE DU PLAN ET DE L'INTEGRATION
PROJET DE RENFORCEMENT DES CAPACITES EN STATISTIQUE**
Unité de Coordination du Projet
Courriel :pstatcongo@hotmail.com

AVIS N°02/PSTAT MANIFESTATIONS D'INTERET/DMI/C/16_ «RECRUTEMENT D'UNE ASSISTANTE DE DIRECTION»

1. Le Gouvernement de la République du Congo a reçu un crédit de l'Association internationale de développement (IDA) pour le financement des activités du «Projet de Renforcement des Capacités en Statistiques (PSTAT)», et a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce crédit pour effectuer les paiements au titre du contrat suivant: "Recrutement d'une Assistante Direction"

2. Mandat de l'Assistante de Direction:

Sous l'autorité du Coordonnateur du Projet et sous la supervision du Spécialiste en Gestion Administrative, Financière et Comptable (SGAFC), l'Assistante de Direction est chargée d'assister les membres de l'Unité de Coordination de Projet dans l'exécution des tâches administratives courantes suivantes:

• **Au titre de la Gestion du Courrier:**

- réceptionner le courrier, les appels téléphoniques et en assurer le filtrage et la transmission;
- accueillir les visiteurs;
- gérer l'agenda du Coordonnateur (prise de rendez-vous, organisation des réunions, classement des courriers professionnelles, etc...);
- convoquer les réunions hebdomadaires de l'UCP;
- rédiger et distribuer les comptes rendus de réunion;
- tenir à jour les registres et le système de classement des courriers arrivée et départ conformément au Manuel de procédures administratives, financières et comptables;
- saisir et mettre en forme tout le courrier sortant et soumis à la signature du Coordonnateur;
- assurer l'expédition du courrier départ et veiller à ce que le cahier de transmission soit mis à jour;
- dispatcher le courrier entrant en direction des intéressés, selon les instructions du Coordonnateur.

• **Au titre de Secrétariat:**

- coordonner et superviser tous les travaux de secrétariat de l'Unité de Coordination du Projet;
- superviser le système de traitement et de classement des rapports en provenance des cellules et des partenaires du Projet;
- organiser et centraliser la gestion de la documentation de l'UCP;

3. L'Unité de coordination du Projet de Renforcement des Capacités en Statistiques (PSTAT), invite les candidates à fournir en français un dossier de candidature comprenant, un CV détaillé à jour et concis sur support

papier et/ou par voie électronique (Word ou pdf), une lettre de motivation, la photocopie des diplômes, et une ou des attestations de travail si possible.

4. **Le profil:**

- Niveau d'étude: BAC + 2 en Gestion administrative ou en Secrétariat de Direction ou diplôme équivalent.
- Expérience exigée :5 ans d'expérience (de pratique) à un poste similaire.
- bonne expression orale et écrite en français et l'anglais serait un atout ;
- capacité de rédaction et d'organisation de réunions;
- bonne connaissance de l'outil informatique (MS Access, Excel, Word, Powerpoint, Publisherinternet,etc...).
- être de nationalité congolaise;
- bonne capacité d'écoute et rédactionnelle, organisé, méthodique, rigoureux, pointilleux, ponctuel, disponible, discret et pondéré, esprit d'équipe et capable de travailler sous pression ;
- être âgé entre 25 et 45 ans.

5. La sélection du consultant se fera en accord avec les procédures définies dans les Directives: Sélection et emploi des consultants par les emprunteurs de la Banque Mondiale (Version de janvier 2011, révisées en juillet 2014).

6. Les dossiers de candidature doivent être déposés à l'adresse ci-dessous au plus tard le 22 février 2016 à 16h00 et porter clairement la mention «Candidature au poste d'Assistante de Direction»

PROJET DE RENFORCEMENT DES CAPACITES EN STATISTIQUES
UNITE DE COORDINATION DU PROJET, A BRAZZAVILLE, DERRIERE L'AMBASSADE DES ETATS UNIS D'AMERIQUE AU CONGO, BLOC1, PARCELLE 70/59 BIS, ARRONDISSEMENT 2 BACONGO. Tél : +242 06 443 83 77/06 921 92 64/06 626 27 03: pstatcongo@hotmail.com

Brazzaville, le 05 février 2016

Le Coordonnateur du PSTAT

Dominique KIMPOUNI

Commune de Brazzaville

Inauguration du viaduc du 15 Août 1960 et d'une partie de la route de la corniche par le chef de l'Etat

Lancés, le 10 décembre 2014, les travaux de construction de la route de la corniche de Brazzaville, notamment, le tronçon allant de la Case De Gaulle au Club nautique Mami-wata, incluant la construction d'un viaduc sur le ravin du Tchad, exécutés par la société chinoise C.r.b.c (China Road and Bridge Corporation), se sont achevés et le président de la République, Denis Sassou-Nguesso, en compagnie de son épouse, Mme Antoinette, a inauguré, en grandes pompes, cette route de 1,3 km et son viaduc baptisé «15 Août 1960», lors d'une cérémonie grandiose, vendredi 5 février 2016, à l'esplanade aménagée devant la Case De Gaulle (Résidence de l'ambassadeur de France), à Bacongo, le deuxième arrondissement de Brazzaville, en présence des officiels de la République, des membres du corps diplomatique et des militants des partis de la majorité présidentielle mobilisés en grand nombre.



Denis Sassou-Nguesso coupant le ruban symbolique.

Avec ses deux géants pylônes et ses haubans aux couleurs nationales (vert, jaune rouge), c'est un imposant ouvrage qui trône, désormais, au bord du fleuve Congo, entre deux édifices historiques, la Case De Gaulle et la mairie de Brazzaville. Le viaduc, qui enjambe le ravin du Tchad, met les quartiers de Bacongo comme Mbama, Mpissa, Trois Francs, etc, à quelques minutes du centre-ville. Il est, selon le ministre Bouya, premier exaquo avec le pont à haubans à tablier courbe de Tenerez, en France, de par la longueur de sa portée principale.



Regard attentif du président après dévoilement de la plaque inaugurale.

Après le viaduc de Talangaï-Kintélé (sur près de sept kilomètres au bord du fleuve), inauguré le 30 août 2015, par le président de la République, le tour est revenu au viaduc du 15 Août 1960 et au tronçon

de la route de la corniche qui va de la Case De Gaulle au Restaurant Mami-wata, juste à côté de l'hôtel Radisson Blu (ex-Mbamou palace). Selon Jean-Jacques Bouya,

le ministre à la présidence de la République, chargé de l'aménagement du territoire et de la délégation générale aux grands travaux, le chantier a mobilisé d'impor-



Vue d'une partie du viaduc.

tants moyens humains et matériels. 2.080 techniciens chinois et congolais étaient à l'œuvre, sous le contrôle et la surveillance de 10 experts du bureau d'études français,

S.g.i (Société générale pour l'industrie). Les haubans, qui soutiennent un tablier de 545 mètres de long, soutenus par deux pylônes qui culminent à 122 mètres de hauteur, ont des longueurs oscillant entre 65 et 168 mètres. Le site a été joliment aménagé avec des belvédères le long du pont et de la route.

Le coût total des travaux, les deux sections confondues, le pont y compris, s'élève à 72 milliards 27 millions 235 mille 967 francs Cfa. «Une ambition qui s'accomplit comme par gorgées et qui s'exécute par vagues, pour relier, à terme, le pont Djoué à la ville de Kintélé, sur environ

vécu, pour se donner l'identité d'une ville d'échanges», a dit Jean-Jacques Bouya. L'ouvrage, qui sourit déjà aux citoyens de la capitale, a, à la fois, une vocation touristique et patrimoniale.

Rappelons que dans son mot de bienvenue, le maire de Brazzaville, Hugues Ngouelondelé a d'ailleurs annoncé que le viaduc du 15 Août 1960 sera fermé, les dimanches, à la circulation automobile, pour privilégier les touristes à pied. Pour sécuriser la traversée de la chaussée par les piétons, une passerelle prendra très bientôt corps entre le restaurant Terminalia et la mairie centrale et enjambera la route de la corniche. «Notre ville peut se flatter aujourd'hui de disposer le long du fleuve Congo d'un réseau déjà imposant d'ouvrages infrastructuraux routiers qui associe à la fois la beauté architecturale et la fonctionnalité optimale en matière de mobilité», s'est-il réjoui.

Pour sa part, Emile Ouosso, en sa qualité de ministre de l'équipement et des travaux publics, a promis que le bureau de contrôle du bâtiment et des travaux publics sera mis à contribution pour maintenir ce joyau pour le bien de tous. Il a aussi remercié le président de la République, pour sa volonté de transformer le Congo. La coupe du ruban symbolique, le dévoilement de la plaque inaugurale du pont du 15 août 1960 et la visite du tronçon par le chef de l'Etat et les officiels de la République ont mis un terme à cette cérémonie, riche en couleurs.

Esperancia MBOSSA-OKANDZE

23^e conférence régionale africaine d'Interpol à Brazzaville

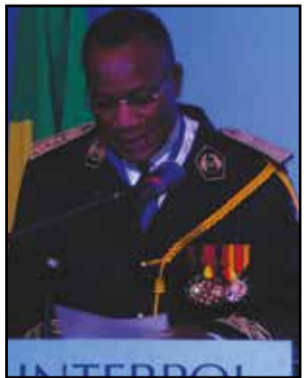
Des nouvelles stratégies, pour combattre la criminalité transnationale

Le président de la République, Denis Sassou-Nguesso, a ouvert la 23^e conférence régionale africaine d'Interpol, lundi 8 février 2016, au Complexe sportif «La Concorde», à Kintélé, dans le district d'Igné (Département du Pool). C'était en présence de Raymond Zéphirin Mboulou, ministre de l'intérieur et de la décentralisation, des membres du gouvernement, du secrétaire général de l'O.i.p.c-Interpol, Jürgen Stock, du général de police de deuxième classe Jean-François Ndengué, directeur général de la police, des membres du corps diplomatique, du haut-commandement de la Force publique, ainsi que d'autres invités. La rencontre africaine d'Interpol, qui se déroule sur le thème de l'application de la loi.



Le présidium avec le président Denis Sassou-Nguesso (au milieu).

En procédant à l'ouverture officielle de la conférence régionale africaine d'Interpol à Brazzaville, le président Denis Sassou-Nguesso a traduit l'importance de la coopération policière internationale, particulièrement, en Afrique, continent confronté au défi de la lutte contre le terrorisme et la criminalité transnationale qui menacent sa sécurité.



Jean-François Ndengué.

La cérémonie d'ouverture a été marquée par trois allocutions de circonstance. Parlant du sens et de la raison d'être de ces assises, le général Ndengué a relevé l'importance de son thème: «Profitant de la porosité des frontières, dans le contexte d'une mondialisation faite de promesses, certes, mais aussi de turbulences et de défis sécuritaires redoutables, des terroristes et délinquants de tout acabit, organisés en cartels, agissent désormais au-delà de toutes limites. Plus que jamais, les enjeux sécuritaires ont un caractère mondial indéniable. Par conséquent, les réponses à apporter devront être mondiales, sur fond de coopération, de convergence et de synergie».

De même, Jürgen Stock qui a remercié le président congolais pour sa présence, a mis l'accent sur le renforcement de la coopération entre les services de police des différents pays membres d'Interpol. Ouvrant les travaux, le président Denis Sassou-Nguesso a rendu hommage au «noble et généreux combat que celui qui vise à rendre le monde plus sûr et plus confiant». «Je suis venu surtout, vous vous en doutez, apporter l'indéfectible soutien du gouvernement congolais à notre organisation commune, au moment



Photo de famille après l'ouverture de la conférence.

où la délinquance, à travers le monde, est en train de s'élever à son paroxysme, avec l'accroissement de trafics illicites de tous genres, l'intensification du crime organisé et de la criminalité transnationale, les graves atteintes à l'environnement, la recrudescence du terrorisme; le terrorisme, ce fléau qui, par son action criminelle aveugle, lâche et nébuleuse, menace l'humanité et contrarie ses espérances d'un

monde sûr, puisqu'aucun continent n'en est épargné et aucun pays n'en est à l'abri», a-t-il déclaré. Signalons que la conférence africaine d'Interpol qui s'achève le mercredi 10 février, va produire des recommandations et définir de nouvelles stratégies de lutte contre la criminalité transnationale en Afrique.

Alain Patrick MASSAMBA

O.n.g France-Mayanama

Une mission de renforcement des capacités des chirurgiens à N'Kayi

Créée par Casimir Bathia, un ressortissant congolais vivant en France où il enseigne les sciences politiques et la géographie à l'Académie de Versailles, l'O.n.g France-Mayanama organise, du 19 février au 2 mars 2016, sous la direction technique et scientifique du Dr Daniel Gaujoux, chirurgien viscéral, une formation chirurgicale au personnel local, à l'hôpital de Base de Nkayi.



Casimir Bathia.

L'O.n.g France-Mayanama, qui a un partenariat avec la Faculté de médecine de Paris 7 (René Descartes) et qui compte parmi ses membres des médecins praticiens confirmés, a déjà mené des missions dans la Bouenza. En août 2014, par exemple, outre la mission d'accompagner les chirurgiens, les étudiants de la Faculté de médecine de Paris 7 avaient initié des cadres administratifs du département de la Bouenza à l'outil informatique. En juillet 2015, un médecin français, le Dr Jean-Luc Mouly, avait travaillé à l'hôpital de Madingou. A l'actif de cette O.n.g, on peut citer la construction, avec le concours de Sanofi, premier pharmacien de France, à Mayanama, dans le district de Boko-Songo, d'un dispensaire fonctionnel, inauguré le 13 août 2013. A cette même date et sous les auspices de l'ingénieur en chef, responsable des opérations internationales chez E.d.f-Help, Bernard Malherbe, avec le concours du groupe français, Hydrostadium, représenté par l'ingénieure Eléna Bonnavard, l'O.n.g avait organisé une mission scientifique dont le but était de faire un inventaire des ressources disponibles à l'Est du département de la Bouenza, concernant les énergies renouvelables.

Durant près de trois semaines, en juillet-août 2014, France-Mayanama a organisé et financé une mission humanitaire ayant permis à d'autres étudiants de la Faculté de médecine de Paris 7 à fouler le sol congolais, pour la première fois de leur vie, après une grande expérience dans les grands hôpitaux parisiens. Cette mission, qui visait à apporter des soins aux populations congolaises les plus fragiles, avait touché non seulement le département de la Bouenza, mais aussi celui des Plateaux.

Après la formation chirurgicale, la seconde mission est programmée en pleine municipalisation accélérée de la Bouenza, toujours à Nkayi, vers juillet-août 2016.

François BIKANDOU

EY Congo

INVITATION*

à la réunion d'information et d'échanges sur :

- Principales modifications de la loi de finances 2016
- Actualité des contrôles fiscaux et de la doctrine administrative

Vendredi 12 février 2016 à 9 Heures
Hôtel Radisson Blu à Brazzaville

*Invitation et Petit-déjeuner offerts aux Adhérents et Abonnés à partir de 9H
 Inscription : erika.diatsouika@cg.ey.com



Ernst & Young

Brazzaville
 Immeuble des MUCODEC
 3^e étage
 Bd. Denis Sassou Nguesso
 BP. 84 Brazzaville
 Congo

FFA Juridique & Fiscal

Pointe-Noire
 Tour Miroir
 Avenue Moe Kaat Matou
 3^e & 4^e étage - Entrée B
 BP. 5974 Pointe-Noire Congo

Etude de Maître Alain MONGO MOMBOULY
 NOTAIRE

Titulaire d'un office Notarial sis à Brazzaville 93, Avenue de l'Indépendance,
 Rez-De-Chaussée des Immeubles Elenga Charly, en diagonale de l'Ambassade
 de la R.D.C, Poto-Poto Centre-Ville B.P. : 2134
 Tel: (242) 05 558 30 17/06 660 49 96/04 402 20 11 - Email: alainmongo2001@yahoo.fr

INSERTION LÉGALE

Suivant acte authentique en date à Brazzaville du 04 Janvier l'an deux mille seize, reçu par le Notaire soussigné; il a été constitué une Société à Responsabilité Limitée Unipersonnelle, enregistrée au domaine, le 05 Janvier 2016, F 02/4 sous le numéro 011 aux caractéristiques suivantes :

- Dénomination Sociale: «MKW BUSINESS CENTER» SARLU

- Capital Social: UN MILLION (1.000.000) FRANCS CFA, divisé en CENT (100) PARTS de DIX MILLE (10.000) FRANCS CFA, libérées en totalité.

Siège social: Brazzaville 01, rue Konda, Arrondissement IV- Moungali.

Objet social:

- Vente des billets électroniques;
- Visa;
- Tourisme;
- Vente et location de voiture;
- Fournitures de bureaux;
- TNT;

- Transit : Import-Export
- Dépôt de boisson ;
- Transport terrestre et logistique;
- Communication ;
- Télécommunication NTIC ;
- Microcrédit -transfert ;
- Usine de transformation

Et plus généralement, toutes opérations commerciales, financières, industrielles, immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ci-dessus ou tous objets similaires ou connexes.

Durée: quatre vingt dix neuf (99) années à compter de son Immatriculation au Registre de Commerce.

Gérance: La Société a pour Gérant statutaire Monsieur Wilfrid Romuald Samuel MBOUHA KANDET. Immatriculation au Greffe du Tribunal de Commerce de Brazzaville: le 27 Janvier 2016 sous le numéro RCCM CG 1 BZV1 16 B 6284.

Pour avis
Maître Alain MONGO MOMBOULY

INVITATION

«Petit-déjeuner Experts-Mac»
 Loi de Finances 2016 Congo
 &
 Actualité Fiscale

Que nous réserve 2016?
 Venez le découvrir!

Ne manquez pas notre traditionnelle rencontre pour un tour d'horizon sur les changements apportés par la loi de Finances du Congo pour cette année et l'actualité fiscale d'ici et d'ailleurs.

N'est-ce pas aussi une belle occasion de partage d'expériences entre opérateurs économiques et de réseautage? Et surtout, venez posez vos questions, directement, aux responsables de l'administration fiscale qui seront présents.

Date: Jeudi, 18 février 2016.

Lieu: Hôtel Elais – Pointe-Noire

Heure: 10h-15h

Modalités: 120.000 F. CFA H.T. par participant, supports inclus.

Résa: Par téléphone: +242 06 875 89 60/+242 06 444 0729

Ou retournez la fiche à:
 Email: rashie.kangou@experts-mac.com

N.B: Nombre de places limité, priorité aux premiers inscrits.

Inscription officielle uniquement après paiement.

Pour plus d'informations, veuillez visitez notre site web:

www.experts-mac.com

Coopération Congo-Cuba

51 jeunes militaires stagiaires sélectionnés pour une formation en médecine à Cuba

La troisième promotion des militaires stagiaires sélectionnés pour une formation à Cuba, a quitté Brazzaville, le 29 janvier 2016 par le vol régulier d'Air France. Ils ont été sélectionnés dans le cadre de l'accord-cadre sur les services académiques, signé le 24 juin 2013, par le gouvernement congolais, par le biais du Ministère de la santé et de la population, et le gouvernement cubain. Deux jours avant leur départ, le ministre en charge de la défense nationale, Charles Richard Mondjo, s'est adressé à eux, lors d'une rencontre au cercle mess des officiers, à Brazzaville. En présence de François Ibovi, ministre de la santé et de la population, de l'ambassadeur de Cuba au Congo, Manuel Serrano Acosta, du directeur de cabinet du ministre de l'enseignement supérieur, Alexandre Aloumba, et des membres du haut-commandement militaire.

Dans la communication, le ministre Mondjo est revenu sur les relations de coopération exemplaires entre le Congo et Cuba depuis de longues dates, et dont les bénéficiaires sont tangibles et mesurables du côté congolais, en termes de formation des ressources humaines et d'assistance technique dans différents domaines. «On peut dire, en toute responsabilité, que le Congo et Cuba expérimentent, voici déjà trois ans, un nouvel exemple de coopération réussie en matière de formation des médecins, avec un effectif considérable de plus de 2000 étudiants congolais à Cuba, au terme de cette troisième promotion», a-t-il dit. Il a exhorté les 51 étudiants militaires en médecine à la discipline et à l'assiduité au travail. «Vous avez été sélectionnés parmi tant de jeunes Congolais en quête de perspectives. Sachez mériter ce privilège par un travail académique bien fait. Au moment où vous devez quitter Brazzaville pour aller étudier à Cuba, votre formation se déroulera selon les critères

fixés par la République de Cuba dans les mêmes dispositions que vos concitoyens élèves-médecins civils. Mettez à profit le temps de scolarité qui vous est imparti pour apprendre. Ne vous laissez pas bercer par les sirènes de la facilité», a-t-il fait savoir. D'après le ministre Mondjo, «la nécessité pour notre pays de s'assurer un personnel de santé viable en nombre et en qualité s'impose au regard des exigences de son développement social et économique. Aujourd'hui, la vocation de nos armées alterne avec la nécessité d'assurer la paix intérieure et la défense du pays, et celle de participer à la mise en œuvre de la politique nationale de développement sanitaire à travers l'action de santé militaire au profit de la communauté nationale». Il a rappelé aux stagiaires potentiels militaires que l'armée est une école de la foi. Et qu'ils doivent apprendre à connaître les valeurs qui sont, depuis toujours, au cœur du métier de militaire que sont: l'esprit de discipline, le dévouement, le sens



De g. à dr: François Ibovi, Charles Richard Mondjo et Manuel Serrano Acosta.



Ils 51 stagiaires militaires retenus pour la formation à Cuba.

de l'engagement, de l'honneur, la loyauté, le sacrifice de soi. Ces valeurs, a-t-il assuré, qui induisent des contraintes dans le métier, préparent aussi les jeunes stagiaires à affronter l'adversité et à relever les défis. En bon père, le ministre Mondjo a insisté sur deux éléments essentiels que les jeunes porte-étendards du Congo doivent s'approprier: s'adapter à la culture, aux valeurs et aux traditions

cubaines dans leur diversité, en apprenant vite la langue. Et à faire de la recherche de l'excellence le référentiel. Rappelons qu'en 2014-2015, 35 stagiaires militaires ont fait partie de la deuxième promotion des élèves-médecins congolais en formation à Cuba.

Alain-Patrick MASSAMBA

3^e circonscription de Makélékélé (Brazzaville)

Pierre Bassouama appelle Denis Sassou-Nguesso à faire acte de candidature

Face à ses mandats de la troisième circonscription de Makélékélé, le député Pierre Bassouama a, au cours d'une rencontre citoyenne organisée, mercredi 3 janvier 2015, sur l'avenue 5 février, au quartier Diata, à Brazzaville, appelé le président Denis Sassou-Nguesso à faire acte de candidature à l'élection présidentielle anticipée du 20 mars prochain. Le député a justifié le choix du président Denis Sassou-Nguesso par sa capacité à préserver la paix dans son pays et à assurer la sécurité des personnes et des biens. Fort de cela, il a demandé au président de faire acte de candidature à l'élection présidentielle. «Soutenons, par conséquent, sa candidature à la magistrature suprême», a-t-il pris l'engagement.

Is étaient venus nombreux, les habitants des quartiers Diata et Nganguoni, pour écouter le message de leur député, Pierre Bassouama. «Sans la paix, rien ne peut se faire, les mamans ne peuvent pas vendre librement au marché, les jeunes ne peuvent pas aller à l'école. La paix est une denrée rare et chère qu'il faut préserver», a expliqué le député. Pour lui, «l'élection présidentielle est un scrutin majeur et historique pour notre peuple». «Notre mission, c'est de veiller à son bon déroulement. Que le choix des autres soit respecté. Telle est la règle cardinale de la démocratie», a-t-il poursuivi, avant de condamner les violences de toutes sortes. «Brazzaville est fatiguée des troubles sociopolitiques. Les populations sont fatiguées des braquages et des viols; le Congo est fatigué de tous les

maux: guerres à répétition, crises politiques, violences dans les rues, casse des biens publics, barricades ça et là, etc. Vous devez vous éloigner des velléités visant à troubler l'ordre public. Mon souhait ardent est de vous voir, tous, être des messagers de paix. Rien ne vaut la paix. Evitons de la briser. Elle mérite d'être préservée et sauvegardée dans nos quartiers, rues, blocs, zones et sections», a-t-il lancé. Pierre Bassouama a saisi cette occasion pour appeler les Congolais en âge de voter de se faire enrôler. «Grâce à la paix, nous allons, bientôt, élire le président de la 5^e République. Or, pour voter, il faut se faire enrôler et avoir sa pièce d'identité», leur a-t-il expliqué.

Cyr Armel YABBAT-NGO



Pierre Bassouama.



Une foule immense

Représentation de la Banque mondiale au Congo

Accélérer la mise en œuvre des projets cofinancés avec l'Etat congolais

La représentation de la Banque mondiale au Congo, sise dans l'immeuble de la B.d.e.a.c (Banque de développement des Etats de l'Afrique centrale), à Brazzaville, a abrité, mercredi 27 janvier 2016, une réunion regroupant les coordonnateurs des différents projets cofinancés par l'Etat congolais et la Banque mondiale. Sous le patronage de Djibrilla A. Issa, représentant de la Banque mondiale, entouré de son staff technique. Cette rencontre avait pour objectif de faire l'évaluation de la mise en œuvre desdits projets, dont dix sont en cours de réalisation et deux encore en préparation, soit un portefeuille qui regorge d'un total de douze projets, pour un montant total programmé de 400 milliards de francs Cfa. Il ressort de cette réunion le souci d'accélérer la mise en œuvre des projets en fonction des revenus disponibles, dans le contexte actuel caractérisé par la chute du prix du baril de pétrole.



Pendant la séance de travail entre le représentant de la Banque mondiale et les coordonnateurs des projets.

La réunion des coordonnateurs des projets cofinancés par la Banque mondiale et l'Etat congolais est intervenue à la suite de la publication du deuxième rapport de suivi de la situation économique et financière du Congo, le 15 décembre 2015 et après la revue conjointe du portefeuille des différents projets, au cours du mois de septembre 2015, à Brazzaville. L'appréciation a été faite, essentiellement, sur les contraintes rencontrées et les points forts enregistrés dans la mise en œuvre des projets. C'est ainsi que les coordonnateurs des projets et les cadres de l'institution financière internationale ont porté leur examen sur trois axes basés, principalement, sur les progrès réalisés dans la mise en œuvre des projets; l'identification des contraintes rencontrées et la recherche des synergies entre les différents projets.

L'analyse a démontré que, globalement, la mise en œuvre des projets est satisfaisante. Pour Djibrilla A. Issa, «les projets sont des instruments qu'on peut réajuster au fur et à mesure, en fonction de la conjoncture. Et ils sont conçus pour une durée de cinq à six ans». Ces projets, qui sont majoritairement financés par l'Etat congolais et la Banque mondiale, à raison, en moyenne, de 60 et 40%, relèvent, essentiellement, de trois domaines.

Le premier domaine concerne l'amélioration de la compétitivité avec la création d'emplois dans tous les domaines économiques. Le deuxième est celui qui concerne les secteurs sociaux, intégrant l'éducation et la santé. Le troisième domaine est celui du renforcement des capacités, pour aider à créer une efficacité des dépenses publiques.

L'ensemble des projets sont inscrits dans ces domaines. Pour Djibrilla A. Issa, «le climat des affaires doit être assaini pour diversifier l'économie congolaise. A travers le Pade (Projet d'appui à la diversification de l'économie), le gouvernement s'est engagé à mettre en œuvre, des réformes pour améliorer le climat des affaires. L'une des contraintes est celle de la baisse du prix du baril de pétrole, qui est le produit donnant l'essentiel des revenus au budget de l'Etat congolais. Face à cette conjoncture qui soumet à rude épreuve les caisses de l'Etat, l'option est de diversifier l'économie nationale pour que l'Etat congolais soit à l'abri des contre-coups des prix du pétrole. Il faut donc diversifier l'économie, notamment dans l'agriculture, avec l'appui des partenaires comme la Banque mondiale. A cet effet, le Pade (Programme d'appui au développement des filières agricoles), dont les activités ont démarré depuis 2012, devrait bénéficier de toute l'attention nécessaire, pour traduire dans les faits, la diversification de l'économie congolaise, par une montée en puissance du secteur de l'agriculture, dans un pays qui dépend encore énormément des importations en produits agricoles. La lutte contre la pauvreté est un des chapitres devant être prioritaires. Selon une enquête réalisée par la Banque mondiale, intitulée «Diagnostic de la pauvreté en République du Congo», la pauvreté est en recul au Congo, grâce à la «la bonne performance économique du Congo. Il y a une forte baisse de la population vivant sous le seuil de pauvreté, (passée de) 50,7% à 40,9%, soit une baisse de 9,8% points», dit le rapport d'enquête, et le gouvernement congolais s'en est réjoui. Mais, il faut poursuivre les efforts. D'où l'étude d'un projet sur les quartiers précaires. Ce projet, estimé à 120 millions de dollars américains, toujours dans le système de cofinancement, va permettre d'identifier les quartiers précaires et de lutter contre la pauvreté.

Philippe BANZ

La liste des candidats à l'élection présidentielle s'est allongée

L'élection présidentielle anticipée du 20 mars 2016 suscite, désormais, un engouement. Les candidats se bousculent. Il y a les célèbres personnalités, comme le général Jean-Marie Michel Mokoko, Clément Mierassa, Guy-Brice Parfait Kolélas. Il y a aussi des moins célèbres, comme le journaliste et écrivain Alexis Bongo, qui a rendu publique son ambition de se présenter à la magistrature suprême, vendredi 5 février 2016, lors d'une rencontre à la préfecture de Brazzaville. «Congo nouveau» est son projet de société sur lequel s'appuie sa candidature, pour une «bonne gouvernance dans l'intérêt de tous les citoyens». Cette élection pourrait aussi connaître la première Congolaise candidate. Il s'agit notamment de l'ancienne ministre Claudine Munari, président du Must, parti situé à l'opposition. Ses militants sont dans une campagne l'appelant à se présenter à l'élection présidentielle. Si elle s'engage, ce sera la première femme et l'on n'est pas sûr si d'autres suivront. De même, les appels à la candidature du président Denis Sassou-Nguesso se multiplient, à travers le pays. C'est ainsi que l'Association «Vision+242», du président Clément Mpoudi, qui a tenu son assemblée générale, vendredi 5 février dernier, à l'hôtel Maya-Maya, s'est engagée à soutenir la candidature de «Papa Denis Sassou-Nguesso», en le rassurant «d'une victoire dès le premier tour».

Candidat annoncé à l'élection présidentielle, Anatole Limbongo-Ngoka jette l'éponge

Il avait annoncé sa candidature dans une interview à La Semaine Africaine, en janvier dernier. Président de la plateforme politique A.b.c (Alliance pour le bien commun), Anatole Limbongo-Ngoka, qui est aussi président du syndicat C.a.t.c (Confédération africaine des travailleurs croyants), membre fondateur de la Plateforme de la société civile pour le respect de la Constitution du 20 janvier 2002, a jeté l'éponge. Et pour cause, la Cour constitutionnelle a rejeté sa requête contre le cautionnement non remboursable de 25 millions de francs Cfa qu'il juge exorbitant et donc anti-constitutionnel. La Cour constitutionnelle estime que «l'article 48 nouveau, dernier tiret, de la loi électorale sur le versement du cautionnement de 25 millions de francs Cfa non remboursable, est conforme à la Constitution».

La pluie, toujours dangereuse à Brazzaville!

La pluie qui est tombée sur Brazzaville, le vendredi 5 février 2016, a fait des dégâts à Djiri, le neuvième arrondissement de la ville-capitale. L'avenue Mayombi, qui permet aux usagers de la route de partir de la route nationale n°2, pour aboutir à la voie qui mène à Moukondo, sans passer par le C.n.r.tv (Centre national de radio et de télévision), a été coupée. Sur cette bretelle se trouve un égout, destiné à l'évacuation des eaux de pluie et des eaux usées des ménages. Malheureusement, des habitations ont été érigées au-dessus de ce collecteur qui, sous la pression des eaux, a fini par céder, occasionnant l'effondrement d'une maison, tandis qu'un conduit d'eau du réseau de la S.n.d.e (Société nationale de distribution d'eau) a été perforé.

Jean-Marie Michel Mokoko rentre le 9 février, pour présenter sa candidature

Dans une interview accordée à Rfi, diffusée lundi 8 février, le général Jean-Marie Michel Mokoko a confirmé qu'il a décidé de s'engager dans la course présidentielle prévue le 20 mars 2016. «Au regard de la situation qui prévaut au Congo, le moment est venu, pour moi, de me présenter, pour porter la voix du peuple. Car, l'heure est grave et la situation politique du pays n'a cessé de se détériorer. Il est temps d'écouter les Congolais qui veulent reprendre leur destin en main. Le président Denis Sassou-Nguesso doit l'entendre et se retirer comme un homme de paix. C'est un tournant dans ma vie. J'ai pris le temps de réfléchir. Je suis prêt», a-t-il déclaré. A Brazzaville, certains s'interrogent sur le revirement de cet officier général, qui a, pourtant, été, ces dernières années, dans le cercle restreint du chef de l'Etat Denis Sassou-Nguesso. En tout cas, il semble déterminé dans sa démarche, puisqu'il devrait officialiser sa candidature, dès son retour à Brazzaville, prévu le mardi 9 février. Bien que ne disposant d'aucun appareil politique, il se présentera comme candidat indépendant. Cela n'est pas un handicap, car il disposera, selon lui, de comités de soutien qu'il a, discrètement, installés depuis longtemps.

Le viaduc du 15 Août 1960, lieu de prédilection des touristes et des marcheurs

Inauguré par le président Denis Sassou-Nguesso, à sa date symbolique du 5 février, le viaduc qui enjambe le ravin du Tchad, au centre-ville de Brazzaville, a été baptisé «Viaduc du 15 Août 1960». Avec ses deux pylônes géants, ses haubans aux couleurs nationales et les belvédères qui ornent sa route de la case De Gaulle au Restaurant Mamiwata, il est devenu le point d'attraction des touristes et autres marcheurs. Très tôt le matin, les amateurs de jogging le parcourent dans un sens comme dans l'autre. Les touristes, même en voitures, s'arrêtent, pour admirer cet ouvrage qui donne une vue imprenable sur le fleuve et la ville voisine, Kinshasa. Au rythme où vont les choses, il sera sans doute le monument le plus photographié de la capitale, surtout qu'il est fermé à la circulation automobile, le dimanche, de 6h à 18h. En tout cas, il risque de détrôner la Tour Nabemba comme symbole de la ville capitale.

Le coup de gueule des habitants de Tsiélampo (Mfilou)

Les habitants de Tsiélampo, un quartier de Mfilou, le septième arrondissement de Brazzaville, n'en peuvent plus de demeurer dans le noir, depuis 19 ans, alors que le poste de transformation Très haute tension qui alimentent Brazzaville en courant électrique est installé dans leur quartier et que les logements des agents de la S.n.e (Société nationale d'électricité) construits sur ce site sont connectés au réseau électrique. Dans un reportage diffusé par la chaîne de télévision privée D.r.t.v (Digital radio television), ils ont dénoncé ce qu'ils considèrent comme une injustice. Par ailleurs, l'eau potable est une denrée rare dans ce quartier qui a connu une explosion démographique. Seule possibilité, il faut se réveiller la nuit, pour s'approvisionner à l'unique forage situé dans l'enceinte des logements des agents de la S.n.e. Quant au transport en commun, ces habitants vivent un calvaire. Les minibus ont abandonné l'exploitation de la route de Tsiélampo, en raison de sa dégradation. Il faut déboursier 400 francs Cfa, pour se rendre à Moukondo. En réalité, leur situation est similaire à celle des habitants de nombreux quartiers de Brazzaville. La mairie de Brazzaville et le gouvernement devraient se préoccuper de la situation de ces quartiers périphériques qui ne sont toujours pas encore desservis en électricité, en eau courante et route goudronnée. Comme quoi, l'émergence du Congo risque de faire des oubliés.

Election présidentielle

Le général Mokoko a démissionné du cabinet présidentiel et se présente

Dans une missive qu'il a adressée au président de la République, le 3 février 2016, le général Jean-Marie Michel Mokoko (69 ans), qui était, jusque-là, conseiller spécial, chef du département des questions de paix et de sécurité collectives en Afrique, a démissionné de ses fonctions. La nouvelle n'a été connue, publiquement, que deux jours plus tard. Et le dimanche 7 février dernier, le général Mokoko a annoncé, sur les antennes de Rfi (Radio France internationale), sa candidature en tant qu'indépendant à l'élection présidentielle anticipée du 20 mars 2016.



Jean-Marie Michel Mokoko.

il ne prendra pas part à la guerre de 1997 qui débouchera à la chute du régime Lissouba. Ce n'est qu'en 2005 que le président Denis Sassou-Nguesso, revenu au pouvoir en octobre 1997, le nomme comme conseiller spécial, chef du département des questions de paix et de sécurité collectives en Afrique. Le chef de l'Etat le choisit pour prendre, le 17 décembre 2013, à Bangui, la tête de la Misca (Mission internationale de soutien à la Centrafrique), qui avait remplacé la Micopax (Mission

de consolidation de la paix en Centrafrique). Mais, lorsque la Minusca (Mission multidimensionnelle intégrée des Nations unies pour la stabilisation en Centrafrique) remplace la Misca, le 15 décembre 2014, le général Mokoko devient représentant spécial de la présidente de l'Union africaine, chef de mission pour la Centrafrique et l'Afrique centrale. Dès lors, se sentant, sans doute, libre par rapport au chef d'Etat congolais, il s'exprime dans les médias des Congolais à l'étranger et prend position contre le changement de Constitution. C'est ainsi que l'opposition voit en lui comme le messie inespéré. On parle de lui comme du futur candidat unique de l'opposition. Mais, ne se décidant pas, les ténors de l'opposition, notamment Guy-Brice Parfait Kolélas, André Okombi-Salissa, Pascal Tsaty-Mabiala, Clément Mierassa, etc, se jettent dans la course à la présidentielle, faisant oublier le général Mokoko. Celui-ci a annoncé sa candidature, au moment où on ne pensait plus à lui.

Joël NSONI

Election présidentielle anticipée

Guy-Brice Parfait Kolélas investi candidat de la Codeha

Guy-Brice Parfait Kolélas a annoncé, publiquement, sa candidature à l'élection présidentielle anticipée du 20 mars 2016, au cours de la convention nationale, samedi 6 février 2016, dans la grande salle des congrès du palais des congrès, à Brazzaville. La cérémonie de son investiture, comme candidat de la Codeha (Convention des démocrates humanistes africains), une plateforme créée par feu son père Bernard Kolélas, mais qui est restée depuis en veilleuse, a eu lieu en présence des principaux leaders de l'opposition et d'une foule de militants et sympathisants qui croit déjà à la victoire de leur candidat qui s'est lancé dans la bataille pour la présidentielle.



Guy-Brice Parfait Kolélas

La grande salle du palais des congrès était archicomble et certains militants n'ont pas pu y trouver de place. Ils avaient pris d'assaut les lieux, dès 9h, alors que la manifestation n'a commencé qu'après 12h, dans une grande ambiance. On croirait déjà à une campagne électorale. Un avant-goût, dirait-on. Par cette investiture, la Codeha s'est engagée à faire aboutir les objectifs fixés par le Frocad (Front républicain pour le respect de l'ordre constitutionnel) et le I.l.d.c (Initiative pour la démocratie au Congo) dont Guy-Brice Parfait Kolélas est membre. C'est pour éviter une disqualification de sa candidature qu'il a renoncé à se présenter sous le label du M.c.d.d.i, parti en proie à la

division. Même s'il s'est lancé dans la course à la présidentielle, Guy-Brice Parfait Kolélas se montre très critique à l'organisation du vote. Il déplore l'absence d'un recensement devant conduire à l'émission des cartes d'électeurs biométriques. Une situation qui, selon lui, jette un doute sur la fiabilité du fichier électoral. En dépit de tout, il a dit pouvoir participer à cette élection présidentielle. «Nous sommes convaincus que l'alternance politique est possible au Congo. Nous espérons que la présence du bulletin unique est un point positif qui peut atténuer la fraude. Oui, je m'engage à livrer cette bataille, tout en sachant que les conditions dans lesquelles vont se dérouler ce scrutin présidentiel ne

sont pas bonnes», a-t-il expliqué, suscitant l'enthousiasme de la salle. Justifiant le choix de la Codeha, l'ancien ministre a fait savoir que ne pas porter pour ce combat politique les couleurs du M.c.d.d.i n'est pas une fatalité, «mais un signe du destin. Ce ne sera plus le soleil qui te servira de lumière, pendant le jour, ni la lune qui l'éclairera de sa lueur, mais l'Eternel sera ta lumière à toujours. Je suis convaincu que lors de ce combat que nous allons livrer le 20 mars, l'Eternel combattra à nos côtés. Oui, je suis convaincu que l'Eternel sera notre lumière», a-t-il indiqué. Dévoilant son projet de société, il a estimé que celui-ci

est «le plan parfait pour le redressement du Congo». En effet, ce projet qui fait l'apologie de l'humanisme intégral prône la bonne gouvernance démocratique, économique et judiciaire. Selon lui, la paix n'est pas seulement l'absence de guerre, un peuple qui a faim et a soif n'est pas en paix. Une jeunesse plongée dans un chômage endémique n'est pas en paix. Un pays qui ploie sous le poids de la corruption n'est pas en paix. Comme un évangéliste, il a appelé ses militants et sympathisants à la mobilisation.

Cyr Armel YABBAT-NGO

P.s.d.c (Parti social-démocrate congolais)

Clément Mierassa, candidat à l'élection présidentielle du 20 mars prochain

Le président-fondateur du P.s.d.c (Parti social-démocrate congolais), Clément Mierassa, une des grandes figures de l'opposition dans la plateforme Frocad, a annoncé qu'il se présente comme candidat de son parti à l'élection présidentielle anticipée du 20 mars 2016. Il a fait cette annonce, au cours d'une communication qu'il a faite, samedi 6 février 2016, dans la salle de conférences Louis Badila du siège de La Semaine Africaine, à Brazzaville, devant les membres de son parti et plusieurs autres invités.

la propagande du système, le Congo va très mal: «Il est malade de ses dirigeants dont le comportement se caractérise par un paradoxe criard entre ce que l'on dit et ce que l'on fait. Et pour illustrer cela, il a cité plusieurs exemples sur le plan politique, économique, social, de la santé, etc., qui démontrent que le pays va mal. Et la liste n'est pas exhaustive». D'après le président du P.s.d.c, la question fondamentale qui le préoccupe, depuis très longtemps, est



Clément Mierassa.

celle de gouverner autrement. «L'on peut se rappeler, ici, que nous avons choisi, peu avant la Conférence

(Suite en page 11)

Voeux de nouvel an au cabinet du chef de l'Etat De nouvelles mentalités, pour entrer dans la nouvelle République

Lors d'une cérémonie de vœux de nouvel an, vendredi 29 janvier 2016, dans les jardins du palais du peuple, à Brazzaville, le ministre d'Etat Firmin Ayessa, directeur de cabinet du président de la République, a exhorté les cadres et agents du cabinet du chef de l'Etat «à se tenir prêts et en bon ordre, pour entrer dans la nouvelle République nantis de nouvelles mentalités, mus par une nouvelle détermination à conduire le Congo le plus loin possible, vers des horizons de grand bonheur». Avant cela, dans une allocution fleuve de onze pages, le secrétaire général de la présidence de la République, Jean-Baptiste Ondaye, a fait le bilan de 2015, portant, d'une part, sur les missions d'accompagnement de l'action du président de la République et, d'autre part, sur le fonctionnement des services techniques.

La présidence de la République est, sans doute, la première des administrations publiques. Alors, elle doit donner l'exemple et le tempo. «L'ensemble des actions que notre institution a implémenté au cours de l'année écoulée a eu un excellent impact qui se traduit davantage par une mise en œuvre réussie du chemin d'avenir; une grande et bonne visibilité du président de la République, et partant, celle de notre pays qui se matérialisent par de nombreuses visites de diplomates et investisseurs étrangers, au-delà des partenaires classiques», a dit Jean-Baptiste Ondaye, dans le bilan qu'il a présenté du travail réalisé en 2015. Pour lui, cet élan doit être maintenu au cours de cette année nouvelle. «Ainsi, notre implication dans la préparation et l'organisation de l'élection présidentielle du 20 mars 2016 prochain doit être totale. Le président de la République peut ainsi, en toute occasion, compter sur notre plein investissement quant aux combats futurs pour l'émergence du Congo», a-t-il dit. Le secrétaire général de la présidence de la République a indiqué: «L'année 2015 sera

à jamais gravée dans notre mémoire collective, car elle marque, pour nous, le tournant de notre histoire dont les consultations présidentielles et le dialogue de Sibiti constituent le socle qui a permis au peuple d'exprimer son choix au référendum du 25 octobre et l'avènement de la nouvelle République». Il a relevé que la forte implication, aux côtés du président de la République, du directeur de cabinet, en particulier lors de la préparation et de la tenue des consultations présidentielles, du dialogue national a été déterminante. Pour sa part, le ministre d'Etat Firmin Ayessa, tout d'abord, félicité le secrétaire général, pour avoir, de manière objective, restitué la trame de l'action qu'ils ont individuellement et collectivement entreprise tout au long de l'année écoulée, dans le cadre de l'accomplissement de leur devoir aux côtés du président de la République. Il a, ensuite, rappelé que l'année 2016 est celle de la mise en place progressive des institutions de la nouvelle République. «Comme chacun sait, le 20 mars prochain, nous nous rendons aux urnes pour élire celle ou celui qui présidera aux destinées de la République du Congo, pendant les cinq prochaines années». «Si, comme le souhaitent les forces vives de la Nation, dans leur immense majorité, à travers de nombreux appels lancés depuis le débat de l'année, le président Denis Sassou-Nguesso venait à accéder à la demande générale fort pressante de le voir se porter candidat à l'élection présidentielle du 20 mars, alors, le devoir de loyauté et de fidélité nous commandera de l'accompagner par un engagement sans équivoque. Oui, nous devons accompagner celui qui a fait du Congo un havre de paix, une Nation



Firmin Ayessa.



Firmin Ayessa entouré de ses collaborateurs.

unie et solidaire, un pays en marche soutenue vers le progrès, une terre de promesse et d'espoirs». Firmin Ayessa estime que c'est un grand défi à relever. «De notre aptitude à transformer cet engagement majeur, cet engagement vital, en une réalité sublime dépendra tout le reste. En d'autres termes, de notre capacité à réaliser cet engagement vital dépendra le contenu de notre feuille de route pour l'année 2016. Nous y reviendrons quelques jours prochains».

«De notre aptitude à transformer cet engagement majeur, cet engagement vital, en une réalité sublime dépendra tout le reste. En d'autres termes, de notre capacité à réaliser cet engagement vital dépendra le contenu de notre feuille de route pour l'année 2016. Nous y reviendrons quelques jours prochains».

Pascal Azad DOKO

Justice

Me Ibouanga appelle à la mise en liberté de Paulin Makaya et autres clients

Dans une conférence de presse qu'il a donnée, mercredi 3 février 2016, dans la salle de conférence Louis Badila du siège de La Semaine Africaine, à Brazzaville, Me Eric Yvon Ibouanga, avocat à la cour inscrit au barreau de Brazzaville a appelé à la libération de ses clients (Paulin Makaya, Alain

Marius Ngoya-Kessy, Guy Rodrigue Mboussa, etc.). Pour lui, leur détention ne se justifie pas, parce que, après leurs comparutions, il n'y a pas eu démonstration de preuves tangibles pouvant justifier leurs inculpations. Il plaide pour l'abandon des poursuites, «puisque les dossiers sont vides».

Pour la gouverne des lecteurs, il faut dire que les personnes dont il s'agit sont des responsables politiques. Paulin Makaya est un ancien proche du fondateur du M.c.d.d.i, feu Bernard Bakana Kolélas. Il est resté à l'opposition, faisant des déclarations



Me Eric Yvon Ibouanga.

très radicales contre le régime du président Denis Sassou-Nguesso. Huit jours après son arrestation à Brazzaville et sa détention provisoire, il est présenté devant le procureur de la République qui l'inculpe de «détention illégale d'armes de guerre, participation à une marche interdite et complicité d'incendie d'édifices publics» et écroué à la maison d'arrêt.

Docteur en économie forestière et cadre du Ministère de l'économie forestière et du développement durable, Alain Marius Ngoya-Kessy est secrétaire général de la C.a.d.d (Convention pour l'action, la démocratie et le développement), le parti de l'ancien ministre et député élu à Lékana (département des Plateaux), André Okombi-Salissa. Il avait été arrêté, également, en décembre 2015, en compagnie de trois autres personnes proches du président de la C.a.d.d. Pendant sa conférence de presse, Me Eric Yvon Ibouanga a demandé aux autorités judiciaires de respecter la loi et les instruments internationaux que le Congo a ratifiés. Il a indiqué que le code de procédure pénale présente des mesures sur les droits de l'homme et la nouvelle Constitution intègre beaucoup de valeurs relatives aux droits humains, comme son premier article qui stipule: «Notre République est respectueuse des droits humains et que la liberté individuelle est inviolable, et que nul ne peut être détenu arbitrairement».

S'adressant aux chevaliers de la plume et du micro, Me Ibouanga a affirmé que tous ses clients inculpés (Paulin Makaya, président de l'U.p.c (Unis pour le Congo), Alain Marius Ngoya-kessy, Jean-Claude Kissita, Okombi, Inko Ngantsebé...), ne sont pas coupables des faits qui leur sont reprochés. Pour lui, pendant les deux comparutions, aucune preuve n'a été présentée et, donc, il n'y a pas de raisons que ces derniers soient, jusqu'à ce jour, détenus à la maison d'arrêt de Brazzaville. A propos, il a appelé les autorités judiciaires à dire le droit sans état d'âme.

Parlant de la situation particulière de Paulin Makaya, il a déclaré: «Son interpellation, sa détention, son arrestation ne sont pas conformes à la loi. Il y a, à l'issue de ses deux comparutions, aucun indice grave et concordant susceptible de justifier sa détention. A partir du moment où toute cette procédure est conduite en violation de la loi, le code de procédure pénale au Congo dit, dans ces conditions, qu'il s'agit d'une détention arbitraire. Et ce que je demande, c'est l'abandon des poursuites, qu'il soit mis en liberté même provisoire, puisqu'il offre toutes les garanties de représentation: il est marié, il est président d'un parti politique, il est régulièrement domicilié au Congo. Il n'y a pas de raison qu'il soit maintenu en détention préventive, à partir du moment où l'instruction est close. Il n'y a aucune charge qui est retenue comme lui. Sa raison d'être à la maison d'arrêt ne se justifie pas», a affirmé Me Ibouanga.

L'avocat a avancé les mêmes arguments concernant le Dr Ngoya-Kessy: «Cela est d'autant plus vrai pour M. Ngoya-Kessy et pour les autres. Ils sont arrêtés dans les mêmes conditions, ce maintien en détention est étranger, il n'est pas conforme à la loi. Je réclame que M. Paulin Makaya et les autres soient mis en liberté, parce que le dossier est vide. L'instruction est close et il n'y a aucune charge susceptible de justifier leur maintien en détention. Donc, je demande qu'ils soient mis en liberté, même provisoire, puisque nous avons déposé, pour chacun d'entre eux, deux demandes de mise en liberté provisoire, conformément aux dispositions des articles 122, 123 et 124 du code de procédure pénale. Leurs conditions de détention sont déshumanisantes et dégradantes», a-t-il insisté. A l'heure où le Congo va à l'élection présidentielle, la première de sa nouvelle République, ces affaires judiciaires qui ont une importante répercussion politique risquent de continuer à donner de lui, l'image d'un pays qui a du mal à s'ériger en Etat de droit.

Philippe BANZ et Esperancia MBOSSA-OKANDZE

Owando (chef-lieu du département de la Cuvette)

Lancement officiel du programme de filet de sécurité alimentaire

Un programme de filet de sécurité alimentaire (F.s.a) a été lancé dans la région de la Cuvette, lors d'une cérémonie officielle qui s'est déroulée à la Préfecture d'Owando (communauté urbaine et chef-lieu du département de la Cuvette), en présence de Mme Emilienne Raoul, ministre des affaires sociales, de l'action humanitaire et de la solidarité, du Représentant du Pam (Programme alimentaire mondial), des autorités locales, du Directeur général d'Airtel Congo, partenaire du programme et d'une partie des bénéficiaires du programme.

Mis en place depuis 2012 par le Ministère des affaires sociales, de l'action humanitaire et de la solidarité, avec l'appui du Pam, le programme de F.s.a est déjà mis en œuvre à Brazzaville, Pointe-Noire, plus récemment, à Sibiti (département de la Lékoumou). Il a pour objectif d'assister plus de 36.800 bénéficiaires en République du Congo. Pour rappel, l'insécurité alimentaire touche plus de 14% de la population au Congo et limite l'accès aux services sociaux de base. Le F.s.a fournit des bons électroniques échangeables chez des boutiquiers contre des vivres aux ménages les plus vulnérables ainsi qu'une supplémentation nutritionnelle contre la malnutrition aiguë aux personnes vivant avec le V.i.h et/ou la tuberculose. Les transferts se font directement

sur les téléphones portables des bénéficiaires, grâce au soutien des opérateurs téléphoniques. Les ménages sélectionnés sont les plus vulnérables. Ils ont un revenu mensuel inférieur à 30.000 F. Cfa et sont soit gérés par des femmes enceintes et/ou allaitantes, soit composés de personnes vivant avec le V.i.h et/ou la tuberculose. Ce programme permet de: - favoriser le retour à l'école des enfants déscolarisés des ménages les plus pauvres ainsi que leur maintien à l'école; - améliorer la consommation alimentaire des populations vulnérables, les conditions de vie des ménages affectés par le V.i.h et/ou la tuberculose - améliorer la nutrition et soutenir l'adhésion au traitement A.r.v/Dots des personnes



La remise des téléphones aux bénéficiaires.



Les bénéficiaires chez les boutiquiers.

vivant avec le V.i.h et/ou les tuberculeux; - assurer l'accès des femmes enceintes ou allaitantes et

des enfants de moins de deux ans aux services sociaux de base.

Cipres (Conférence internationale de la prévoyance sociale) A Brazzaville, le projet de création d'un fonds africain d'investissement a pris de l'essor

Organisée par le secrétariat exécutif de la Cipres (Conférence internationale de la prévoyance sociale), en collaboration avec la C.n.s.s (Caisse nationale de sécurité sociale) du Congo-Brazzaville, une rencontre des directeurs généraux des organismes de prévoyance sociale des Etats membres de la Cipres s'est tenue du 27 au 28 janvier 2016, à Brazzaville, sous la direction du secrétaire exécutif de la Cipres, Innocent Makoumbou. En présence du directeur général de la C.n.s.s, Evariste Ondongo. Ouverte par le ministre d'Etat Florent Ntsiba, ministre du travail et de la sécurité sociale, cette réunion a permis aux participants de valider, de façon unanime, le projet de création d'un Fonds africain d'investissement de la Cipres.

La rencontre de Brazzaville a regroupé vingt-deux directeurs venus de dix pays (Congo, Côte d'Ivoire, Gabon, Centrafrique, Cameroun, Togo, Union des Comores, Bénin, Tchad, RD Congo).

Initiée par la Cipres, cette rencontre avait pour objectif de rechercher des solutions au problème de financement de la sécurité sociale dans les pays africains, en général, en particulier, ceux de la zone Cipres, en vue de réaliser efficacement ses missions de service public (payer les prestations sociales, à savoir: les pensions, les rentes, les allocations familiales).

Le financement des organismes de sécurité sociale repose, essentiellement, sur les cotisations obligatoires des employeurs et des travailleurs inscrits. Ces ressources, bien que satisfaisantes aujourd'hui, peuvent, demain, se révéler insuffisantes, en raison de l'accroissement du montant des prestations à payer et des nouvelles prestations à servir. D'où la nécessité de trouver des sources de financement autres que les cotisations sociales.

La création d'un Fonds africain d'investissement est

donc une opportunité à saisir. Les contributions et avis de chaque délégation sur ce projet ont permis d'enrichir le projet. Pendant les échanges, les participants ont exprimé plusieurs préoccupations et demandé des éclairages sur quelques points relevés dans les termes de référence, ainsi que sur certains aspects non évoqués.

La réponse du secrétaire exécutif a porté sur l'option retenue en définitive, à savoir: la création d'un seul fonds d'investissement basé en un seul endroit et ayant vocation à intervenir dans les différents domaines (banque, assurance, télécommunications et autres) et sur les marchés des différents Etats membres. Mais le secrétaire exécutif a, cependant, réaffirmé que plusieurs préoccupations exprimées par les participants ne pourront trouver des réponses qu'au niveau des étapes avancées du projet, notamment à l'issue des études de faisabilité qui seront confiées à des cabinets spécialisés en la matière et sur la base des propositions ou recommandations qui seront formulées. Pour lui, toute autre démarche à l'étape d'aujourd'hui serait précocée. Rappelons qu'à l'ouverture



Florent Ntsiba.



Photo de famille.

des travaux, les participants ont eu droit à trois allocutions. Le mot du directeur général de la C.n.s.s, Evariste Ondongo, qui a exprimé la satisfaction des autorités du Congo sur la création d'un fonds d'investissement de la Cipres, «projet majeur d'intégration, qui permettra aux organismes de rentabiliser au mieux leurs ressources, afin de répondre efficacement aux attentes des assurés». Pour le secrétaire exécutif,

les objectifs poursuivis par ce projet, qui est la mise en commun des fonds, sont, entre autres, permettre aux organismes de la Cipres d'être eux-mêmes au cœur du système financier, en tant qu'investisseurs institutionnels de premier ordre. Pour sa part, le ministre d'Etat Florent Ntsiba a considéré ce projet comme une avancée formidable en matière de sécurité sociale.

Pascal-Azad DOKO

D.r.d (Dynamique républicaine pour le développement)

Le conseil national a choisi la candidature du président Sassou-Nguesso

Après son congrès constitutif de juillet 2015, la D.r.d (Dynamique républicaine pour le développement) a tenu, du 29 au 30 janvier 2016, au palais des congrès, à Brazzaville, la première session ordinaire de son conseil national. Un grand événement de cette famille politique qui a connu des soubresauts, peu de temps après son existence. Celle-ci s'est tenue dans un contexte politique marqué par le scrutin présidentiel du 20 mars 2016. Il a fallu au président Hellot Matson Mampouya de remettre sur orbite la visibilité de ce parti dit de troisième génération. Outre le schéma classique emprunté dans une grand-messe comme celle-ci, plusieurs points étaient inscrits à l'ordre du jour, dont le plus important, la position de la D.r.d à l'élection présidentielle anticipée du 20 mars 2016.

Tout d'abord, les conseillers nationaux de la D.r.d ont cherché à comprendre la motivation ayant amené le Bureau exécutif national à prendre la décision de soutenir la candidature du président de la Majorité présidentielle. Pour cela, la commission d'organisation de cette session a projeté aux participants, sur deux écrans géants, la séquence de l'oraison funèbre lue par Hellot Matson Mampouya, lors des obsèques du président Bernard Kolélas. Un moment pathétique. On y retient, entre



Hellot Matson Mampouya.

autres: l'engagement pris ce jour-là de ne plus jamais entretenir de milice; le respect des engagements pris en toute responsabilité; la nécessité de promouvoir l'unité nationale et le vivre ensemble. Une phrase historique a, sans doute, retenu l'attention des conseillers: «Président Kolélas, vous avez signé l'alliance U.r.d-P.c.t en toute responsabilité. Quelle que soit la situation, nous nous tournerons toujours vers ton frère que tu nous a laissé». En remontant le cours de l'histoire, les conseillers nationaux de la D.r.d ont très vite compris, après cette projection, qu'on peut être amené à prendre une décision selon le temps et les circonstances et qu'un vrai homme politique a une vision qui se traduit dans la constance de sa position et le respect de ses engagements. «Devant la dépouille de votre père, il faut respecter les engagements pris, sinon vous attirez la malédiction sur vous», a dit le président Hellot Matson Mampouya, lors d'une petite mise au point.

La D.r.d a, donc, fait le choix de la raison, de la préservation de la paix, l'entente, l'unité et la concorde nationales. Et comme ce parti ne fait pas les choses à moitié, en clôturant cette session, on portait très grand format de près de 25 mètres-carrés du président Denis Sassou-Nguesso a été déroulé à la mezzanine, sous les applaudissements des participants, chantant à tue-tête. Une phrase simple écrite à côté du portrait dit: «Nous t'avons choisi». N'est-ce pas un autre soutien de poids au candidat de la majorité? Le conseil national a aussi fait le bilan des deux ans d'existence de la D.r.d.

Parti de la majorité présidentielle, la D.r.d a été, pendant longtemps, qualifiée de parti opportuniste, compte tenu du mutisme observé au temps fort du débat sur le changement de la Constitution. Ce silence s'explique par le fait que d'après les statuts de ce parti, les grands sujets politiques sont décidés par l'instance d'orientation du parti qu'est le conseil national. Mais, devant la rapidité avec laquelle se sont déroulés les événements politiques en 2015 au Congo, ce conseil de 525 membres n'a pu être convoqué et le Bureau exécutif national a été contraint d'engager le parti sur certains points comme la participation de la D.r.d aux consultations républicaines initiées par le président de la République, l'engagement au dialogue de Sibiti ou au référendum constitutionnel de 2015. Avec un débat franc et démocratique, le Conseil national a donné son quitus aux activités réalisées. Signalons qu'au cours de cette session inaugurale, les documents adoptés par le congrès ont été examinés. L'implantation territoriale de la D.r.d n'est plus à contester. Moins de deux ans après sa création, cette famille politique a pris part aux élections locales et sénatoriales. Pour un jeune parti, les résultats sont, certes, encourageants, mais aussi en deçà des attentes, au regard de l'investissement humain, matériel et financier consenti. Les causes endogènes et exogènes de cette contre-performance ont été recensées. Des engagements ont été pris, pour améliorer le score dans les futures élections.

Dans sa communication au conseil national, le président Hellot Matson Mampouya a évoqué, avec beaucoup de tristesse, le préjudice subi par la D.r.d, avec la destruction du siège, lors des troubles sociopolitiques. «Nous sommes handicapés au plan matériel. Ça prendra du temps. En incendiant le siège de la D.r.d, ils nous ont donné une bénédiction et croyez-moi, très bientôt, nous aurons l'un des plus beaux sièges des partis politiques», a-t-il annoncé.

Signalons qu'au cours de cette cérémonie, on a noté la présence de Pierre Ngolo, secrétaire général du P.c.t, ayant à ses côtés plusieurs responsables de la majorité, comme Euloge Landry Kolélas du M.c.d.d.i, Barthélémy Mahoukou du P.s.p, Médard Moussodia du Pulp.

Hypolite Vianney KIHAMBOULA

Université Marien Ngouabi

Travailler davantage, pour entrer dans le top cent des Universités africaines

En 2015, l'Université Marien Ngouabi, la première Université d'Etat du Congo, a occupé le 215^e rang sur 1.447 Universités et Instituts supérieurs africains. C'est ce qu'a annoncé le recteur par intérim de l'Université Marien Ngouabi, Paul Louzolo-Kimbémbé, lors de la cérémonie de vœux, vendredi 29 janvier 2016, à l'esplanade de la Grande Bibliothèque universitaire, à Brazzaville. Tout en nourrissant l'ambition d'améliorer ce classement, cette institution universitaire envisage de rentrer, dans un proche avenir, dans le top 100 des Universités africaines. «La barre est, sans doute, très élevée, mais c'est un noble défi que nous pouvons relever, en travaillant davantage et en nous organisant avec plus de méthode», a renchéri Paul Louzolo-Kimbémbé.

Dans son allocution de circonstance, le recteur par intérim a fait savoir qu'«au plan africain, en 2015, l'Université Marien Ngouabi a occupé un rang honorable, en se classant 215^e sur 1447 Universités et Instituts supérieurs».

Pour ce dernier, l'ancrage au Cames (Conseil africain et malgache pour l'enseignement supérieur) pour l'évaluation des enseignants-chercheurs et, sous peu, pour l'évaluation des programmes d'enseignement, constitue une garantie pour la qualité du corps enseignant et de la formation dispensée aux étudiants de l'Université Marien Ngouabi. L'engouement des enseignants-chercheurs pour leur promotion est remarquable

et mérite d'être soutenu, selon le recteur par intérim. D'où, «le statut particulier de l'Umng du 6 juin 2012 autorise une bonification de deux échelons pour chaque inscription sur la liste d'aptitude du Cames, ce qui signifie une incitation indéniable à la promotion», a-t-il dit.

Par ailleurs, il a été rappelé que les capacités d'accueil de l'Umng ont évolué favorablement, de façon régulière. La faculté de droit et la faculté de sciences économiques disposent chacune d'un amphithéâtre de 1600 places. La faculté des lettres et de sciences humaines bénéficiera aussi du même type d'infrastructures.

Pour 2016, l'Umng devra, rapidement, basculer dans l'ère du numérique à tous



Paul Louzolo Kimbembé s'adressant à ses collaborateurs.



Photo de famille.

les domaines, tant au plan académique qu'au plan administratif. La gestion informatisée devrait, progressivement, remplacer la gestion

manuelle ou semi manuelle actuelle.

Marcellin MOUZITA MOUKOUAMOU

Ministère de l'aménagement du territoire et de la délégation générale aux grands travaux

Deux nouveaux projets majeurs seront lancés cette année

Le ministre à la présidence de la République, chargé de l'aménagement du territoire et de la délégation générale aux grands travaux, Jean-Jacques Bouya, a exhorté les cadres et agents de son Ministère, ainsi que ses partenaires à prendre des initiatives heureuses devant concourir au développement des infrastructures dans le cadre de la co-localisation industrielle au sein des zones spéciales. C'est ce qui ressort de son allocution prononcée, lors de la présentation de vœux de nouvel an, vendredi 29 janvier 2016, à l'hôtel de la Concorde dans l'enceinte du stade de Kintélé.

Donnant les perspectives pour l'année 2016, Jean-Jacques Bouya a insisté sur le lancement, cette année, de deux nouveaux projets majeurs, à savoir: le projet de construction du port minéralier de Pointe-Noire et le projet de planification de la zone économique spéciale pilote, celle de Pointe-Noire en l'occurrence. Il a en outre retracé d'autres orientations: l'approfondissement des études et analyses territoriales qui demeure une exigence; l'établissement d'un rapport général et complet sur l'état des différentes éditions de municipalisation accélérée de 2004 à ce jour; l'achèvement de ce premier trimestre 2016 du chantier titanesque de la route lourde Pointe-Noire-Brazzaville; la municipalisation accélérée de la Bouenza et la fête de l'indépendance qui seront célébrées à Madingou; la poursuite des chantiers de l'hôpital d'instruction des armées et des douze hôpitaux généraux dans les départements, réalisés à ce jour à 80%, ainsi que l'achèvement des travaux de l'hôpital spécialisé d'Oyo; la poursuite et la densification du programme «Eau pour tous» qui a déjà permis la réalisation de 2.700 forages; la densification des réseaux de l'université Denis Sassou-Nguesso de Kintélé; la poursuite du renforcement des capacités d'accueil de

l'université Marien Nguabi qui connaît une amélioration substantielle des conditions de travail des personnels et étudiants; la route Ketta-Sembé, exécutée en co-financement avec la Bad (Banque africaine de développement), qui sera livrée au public et du tronçon Sembé-Ntam, à la frontière avec le Cameroun, qui sera lancé. Dans cette même dynamique, 2016 connaîtra également le lancement des travaux d'aménagement et de bitumage de la route Dolisie-Ngongo-Doussala, deuxième ouverture sur le Gabon après la route Obouya-Boundji-Okoyo-frontière, sur financement de la Bad; le lancement effectif des études techniques pour la construction du barrage hydroélectrique de Sounda, avec la société financière internationale; la finalisation des études techniques pour le financement du pont route-rail, sur le fleuve Congo et l'organisation d'une conférence des bailleurs de fonds pour le financement du projet; la finalisation des négociations avec la Banque mondiale pour la mise en place du programme de restructuration des quartiers précaires, notamment à Brazzaville et à Pointe-Noire; la poursuite et la finalisation des négociations avec les partenaires brésiliens pour la réhabilitation de la route de la



Jean Jacques Bouya.



Les cadres et agents du Ministère.

vasière et son prolongement vers Bétou; la connexion du département de la Sangha au courant continu, avec la mise en service du barrage de Liouesso; la poursuite de la réhabilitation du chemin de fer Congo océan. «Je vous exhorte à prendre des initiatives heureuses devant concourir au développement des infrastructures dans le cadre de la co-localisation industrielle au sein des zones spéciales», a-t-il dit. Le ministre Bouya a en outre mis l'accent sur la

formation de son personnel administratif. Par ailleurs, Dieudonné Bantimba, directeur de cabinet, dressant le bilan de l'année écoulée, a relevé que l'année 2015 a été une année de travail soutenu par la cohésion des équipes qui ont permis d'atteindre un niveau de performance au-delà des attentes, en matière d'aménagement et d'équipement du territoire.

Aybienevie N'KOUKA-KOUDISSA

Première circonscription de Talangai (Brazzaville)

Le député Hyacinthe Ingani a organisé une opération déparasitage de la population

Dans le cadre de son action «l'énergie du partage et de la solidarité», le député élu dans la première circonscription de Talangai, le sixième arrondissement de Brazzaville, le Dr Hyacinthe Ingani, a organisé, du 22 au 24 janvier 2016, une opération de déparasitage, notamment dans les quartiers 61 et 62 de sa circonscription. Cette opération était lancée au bar Etoaka, au quartier Mpila, en présence des chefs de quartiers et des sages.

Pour l'efficacité de l'opération de déparasitage, le député Hyacinthe Ingani et son équipe sont passés de domicile en domicile. Mais avant cela, un échantillon de quelques dix personnes était déparasité à la cérémonie de lancement de l'opération. Parlant de l'objet de cette opération, le député a indiqué que c'est une opération qui est menée tous les ans dans le cadre de son action «l'énergie du partage et de la solidarité». Cette fois, ce sont les quartiers 61 et 62 qui étaient concernés. Dans cette opération, les enfants de moins de deux ans n'ont pas été pris en compte. Car le médicament utilisé est l'albenazol sous forme de comprimés dosés à 400 mg. Or, pour les enfants de moins de deux ans, il faut dispenser plutôt des suspensions ou des sirops. Selon le député, les parasitoses digestives sont un véritable problème de santé publique. «Ce que nous appelons couramment les vers intestinaux causent des

désagréments importants au niveau de notre population. Cela se manifeste par les douleurs abdominales souvent intenses, des diarrhées, des insomnies souvent chez les jeunes enfants et cela peut avoir des conséquences graves, notamment en ce qui concerne le développement des enfants, leur croissance et leur intelligence», a-t-il déclaré. En même temps qu'elle a procédé au déparasitage, l'équipe a donné également des conseils pour que les parents prennent des précautions individuelles et collectives, des mesures d'hygiène individuelles et collectives, pour protéger leurs enfants. «Connaissant la fréquence et l'intensité des parasites intestinaux dans notre circonscription, dans nos villes, dans nos quartiers, il s'avère indispensable de déparasiter, chaque année, ces populations, pour améliorer leur santé», estime-t-il. Le député Hyacinthe Ingani a indiqué que cette opération de santé est complémentaire



Hyacinthe Ingani.

de ce qui a été déjà fait. «En ce qui concerne les mesures d'hygiène collective, nous avons accompagné l'opération «E et AA» menée par le gouvernement dans notre ville, dans la construction des toilettes modernes, en plus de ce que le gouvernement avait apporté comme contribution pour faciliter cette opération et permettre aux populations ayant des revenus modestes d'avoir des sanitaires modernes. Nous avons contribué de façon supplémentaire pour accompagner cette opération-là, en apportant à chaque famille une somme de 20 à 30 mille francs Cfa, pour leur

permettre l'acquisition plus facile de ces sanitaires. Et on peut se réjouir de ce que 300 familles à peu-près, avaient pu acquérir l'ensemble de ces sanitaires modernes», a-t-il indiqué. Rappelons qu'à l'occasion des fêtes de fin d'année 2015, le député Hyacinthe Ingani avait fait don de vivres et de pagnes et une modeste enveloppe financière de mille femmes des quartiers 61 et 62, pour leur permettre de bien passer la fête du nouvel an.

Pascal-Azad DOKO

Ministère de la pêche et de l'aquaculture

Mettre en place une chaîne de froid sur la route Pointe-Noire/Brazzaville/Ouesso

A l'occasion de la traditionnelle cérémonie de vœux, qui s'est déroulée, samedi 30 janvier 2016, à la direction départementale de la pêche de Brazzaville, Bernard Tchimbambéléla, ministre de la pêche et de l'aquaculture, a annoncé que son département ministériel va mettre l'accent, cette année, «sur le renforcement de nos relations avec les partenaires qui se sont engagés à nous accompagner pour nous apporter leur soutien technique et financier». En termes d'actions à réaliser, la priorité est à la mise en place d'une chaîne de froid sur la route Pointe-Noire-Brazzaville-Ouesso.



Bernard Tchimbambéléla échangeant les vœux avec l'un des partenaires.



Une vue des cadres et des partenaires.

Tout a commencé par le bilan des actions menées en 2015 par le Ministère de la pêche et de l'aquaculture, présenté par le directeur de cabinet Georges Ganongo. Ce dernier a rappelé que le ministère de la pêche et de l'aquaculture s'est efforcé à mettre en œuvre, de manière laborieuse et de traduire en activités concrètes et visibles, les directives du chef de l'Etat Denis Sassou-Nguesso déclinée dans sa lettre d'orientation en ce qui concerne la pêche et de l'aquaculture.

La stratégie a permis de créer les conditions permissives et requises pour amorcer le développement durable du secteur de la pêche et de l'aquaculture. Les axes d'intervention déagés concernent le renforcement du dispositif institutionnel et juridique, afin d'améliorer la gouvernance et permettre à l'administration d'assurer efficacement ses fonctions régaliennes. Des actions ont été menées pour renforcer les capacités humaines, techniques et managériales des principaux acteurs ainsi que les infrastructures de transformation des produits de la pêche. De même, tout est fait pour moderniser et industrialiser la pêche et l'aquaculture, en vue d'augmenter la productivité et baisser les coûts de production.

Donnant les orientations sur les actions à entreprendre au cours de cette nouvelle année, le ministre Bernard Tchimbambéléla a évoqué la mise en place d'une chaîne de froid sur la colonne vertébrale de la route lourde Pointe-Noire-Brazzaville-Ouesso, en vue d'œuvrer à la réduction des pertes post-captures actuellement estimées à 30%.

Dans ce cadre, neuf projets dont le financement est inscrit au budget d'investissement de l'Etat, seront exécutés au cours de cette année. Il y a entre autres: la construction du centre d'appui piscicole de la Léfini; la construction d'un centre d'appui technique à Makoua; l'acquisition de quatre véhicules frigorifiques et de deux véhicules isothermes; l'acquisition de deux bateaux à fond plat pour la pêche continentale; l'électrification et la construction d'une écloserie à la station piscicole de Djoumoua, pour la production d'alevins et l'acquisition des pirogues en fibre de verre.

Concernant la gestion durable des pêcheurs, le ministre de la pêche a relevé qu'il sera nécessaire d'appuyer les organisations professionnelles des pêcheurs existantes et d'en créer là où elles n'existent pas encore, dans la perspective de constituer des structures opérationnelles aptes à s'insérer dans le processus de cogestion des pêcheries. S'adressant à ses collaborateurs, Bernard Tchimbambéléla les a exhortés à plus d'ardeur au travail, dans la discipline et la persévérance, pour la réalisation de ces différents projets.

Aybienevie N'KOUKA-KOUDISSA

Le 16 février

- Fête de l'Etoile Brillante de la Corée

Le peuple de la RPD de Corée célèbre chaque année le 16 février, jour de la naissance du Dirigeant Kim Jong Il, comme la fête de l'Etoile Brillante. Une preuve éloquente de son sentiment de vénération sans borne pour son Dirigeant.



*Dirigeant
Kim Jong Il*

Kim Jong Il était le grand homme des grands hommes qui a accompli d'immenses hauts faits pour la Corée et l'émancipation du monde entier. Il a, en effet, exaucé le vœu séculaire de la Nation de mener une vie digne d'une puissance souveraine, car sous sa direction, la RPD de Corée a acquis le statut de pays fort en politique et en idéologie et d'une puissance militaire ainsi que son peuple est au zénith de sa dignité et de son honneur.

Les exploits accomplis pour le bien-être et la prospérité de la Nation

Le Dirigeant Kim Jong Il a sauvé la patrie socialiste et inauguré une époque de grande prospérité jamais connue dans l'histoire de la Nation coréenne.

Il s'est opposé fermement à toute tentative d'atteinte à la souveraineté du pays et de la Nation et veillé à mettre au point un puissant potentiel militaire, gage sûr de la politique d'indépendance.

Les impérialistes concentraient toutes leurs forces sur l'isolement et l'étranglement de la RPD de Corée, en parlant bruyamment de la « fin » du socialisme et, le peuple coréen, quant à lui, a dû supporter le plus grand deuil national qui soit à la suite de la douloureuse perte (le 8 juillet 1994) du Président Kim Il Sung, fondateur de la Corée socialiste.

Pour comble de malheur, des calamités naturelles terribles sans précédent étaient venues fondre successivement sur la RPD de Corée. Pour les impérialistes, l'effondrement de la Corée socialiste était un fait accompli et le peuple de la RPD de Corée se trouvait dans cette alternative: subir l'esclavage de l'impérialisme ou sauvegarder sa dignité de peuple souverain.

Mais le Dirigeant Kim Jong Il, décidé à défendre jusqu'au bout le socialisme par la force des armes, a levé plus haut le drapeau du Songun. Et il a parcouru, en allant d'une tournée d'inspection à une autre, dans l'armée populaire, ce qui permettait de deviner l'effort qu'il a consenti pour le renforcement du potentiel militaire du pays. C'est alors qu'il a tracé la ligne d'édification économique consistant à donner la priorité au développement de l'industrie de guerre et à développer à la fois l'industrie légère et l'agriculture, et veillé à diriger les forces avant tout sur l'accroissement de la capacité de défense nationale.

Grâce à sa direction fondée sur le Songun, l'Armée Populaire de Corée est devenue une puissante armée invincible, capable de balayer toutes forces d'agression, et la RPD de Corée disposant d'une force de dissuasion de guerre incontestable, une forteresse inexpugnable contre laquelle personne n'osait se lancer à la légère. Les menaces militaires des forces impérialistes coalisées et les défis qu'elles lui lançaient n'ont eu ainsi aucun effet sur elle. Bref, les épreuves cruelles n'ont pu soumettre la Corée socialiste, loin de là, elles ont plutôt offert au peuple coréen l'occasion d'en émerger et de faire valoir à la face du monde entier sa dignité et son bonheur de peuple d'une grande puissance souveraine.

Le Dirigeant Kim Jong Il a aussi pleinement exaucé le vœu de longue date du peuple de vivre dans une société où règnent l'harmonie et l'entraide.

Même à la fin du siècle dernier, la période la plus difficile pour la RPD de Corée, elle a connu ainsi une stabilité politique parfaite et raffermi plus que jamais son union monolithique. Cela est inconcevable à l'écart de la politique d'amour et de confiance du Dirigeant pour le peuple.

Le Dirigeant se fiait entièrement à son peuple et l'entourait de sollicitude affectueuse. Une fois, en tournée d'inspection, il est arrivé au chantier de construction de la centrale de Samsu située dans une région montagneuse septentrionale du pays. Les responsables du chantier s'empressaient de l'informer de la marche des travaux de construction, mais il leur a demandé comment ils allaient résoudre la question des logements de la population des parages pouvant être submergés en affirmant que la question de sa vie était plus importante que la production de l'électricité et insisté sur la nécessité de bien construire d'abord les maisons d'habitation pour elle. Et lors de l'installation de la population déplacée dans les logements nouvellement élevés, il a bien voulu lui offrir en cadeau meubles et autres articles de ménage de valeur.

La politique de vertu du Dirigeant Kim Jong Il est ainsi le gage fondamental de la transformation de la société coréenne en une grande famille harmonieuse où l'entraide mutuelle est à la mode. Cette politique a aussi engendré des actes de sacrifice sublime qui sont devenus ordinaires en RPD de Corée.

Kim Jong Un, grand continuateur de l'œuvre Juche

Aujourd'hui, le camarade Kim Jong Un, grand continuateur de l'œuvre révolutionnaire du Juche, est à la tête de la Révolution coréenne. Il est un grand homme et éminent Guide de la Corée, pareil au Dirigeant Kim Jong Il. Il représente le centre de la grande union de l'armée et du peuple en RPDC, et sa direction constitue le gage décisif pour la victoire de la révolution coréenne et la réussite de l'œuvre d'édification d'un puissant Etat socialiste prospère.

Le Parti, l'armée et le peuple entiers livrent comme un seul homme l'offensive générale pour faire du VIIe congrès du Parti du travail de Corée qui sera convoqué en mai 2016, forum qui sera historique, l'occasion d'un âge d'or de la révolution faisant date dans les annales du Parti.

Le camarade Kim Jong Un a proposé dans son message de Nouvel An, tous les Coréens du Nord, du Sud et de la diaspora devront déjouer tous les défis et manœuvres de sabotage des forces anti-réunification de l'intérieur comme de l'extérieur, et ne manqueront pas d'ériger une puissance unifiée, riche et prospère, pleine de dignité, sur le sol coréen avec l'idée «*entre nous, Coréens*».

Le 6 janvier 2016 la République populaire démocratique de Corée (RPDC) a procédé avec succès à l'essai de la première bombe à hydrogène.

L'essai de la bombe à hydrogène est une mesure d'autodéfense pour sauvegarder fermement la souveraineté du pays et le droit à l'existence de la nation contre la menace et le chantage nucléaires toujours croissant des forces hostiles conduites par les Etats-Unis, et pour garantir sûrement la paix et dans la péninsule coréenne et la sécurité de la région.

La Corée du Juche va énergiquement de l'avant en se tenant à la ligne de promotion parallèle du grand PTC.

Par sa direction clairvoyante, le peuple coréen va faire progresser toujours victorieusement son œuvre d'édification d'un puissant Etat socialiste prospère suivant les dernières recommandations du Dirigeant Kim Jong Il.

Société Eco-Oil Energie (Ex-Sangha palm)

Le tout premier produit, l'huile de palme, est désormais disponible sur le marché

Le staff dirigeant de la société Eco-Oil Energie S.A, composé de M. Clesh Atipo Ngapi, Chef de projet, M. Roger Bolou, Directeur industriel, M. Franck Guidimoko, chargé de la communication et des relations extérieures, M. Dia Abdoulaye, Directeur financier et comptable et M. Jean-Jacques Nganie, Directeur des usines, a tenu une conférence de presse, samedi 6 février 2016, à l'hôtel Olympic Palace, à Brazzaville, pour présenter le tout premier produit sorti de la chaîne de cette nouvelle société qui avait repris les actifs de Sangha-palm. Le tout premier produit est l'huile de palme, extraite des palmiers à huile de ses palmeraies d'Etoumbi (Cuvette-Ouest) et de Mokeko (Sangha). Dans la salle, il y avait non seulement des journalistes mais aussi des responsables et représentants des associations des vendeurs d'huile, en qualité de distributeurs de ce produit.



La tribune pendant la conférence.

L'huile de palme produite par la Société Eco-Oil Energie est désormais disponible sur le marché, à Brazzaville, avant de gagner progressivement les autres localités du pays. Elle est vendue en bouteilles plastiques (10 litres, 5 litres, 1 litre, 50 cl et 25 cl) à des prix défiant toute concurrence, soit respectivement: 7.900 F Cfa; 4.100 F Cfa; 900 F Cfa; 500 F Cfa et 300 F Cfa).

C'est M. Roger Bolou, Directeur industriel, qui a fait la présentation générale de la chaîne de production, depuis l'implantation de la société, en octobre 2013, jusqu'à la fabrication du premier produit, c'est-à-dire l'huile de palme. Eco-Oil Energie a réussi cette étape, comme l'explique son Directeur



Remise symbolique du premier produit sorti de l'usine.

de ce projet, l'équipe dirigeante s'est mise au travail. Les défis ont été de plusieurs natures, notamment agronomiques. Il y avait des plantations qu'il fallait réussir à ré-exploiter; il fallait planter dans des anciennes plantations.

pour les faire travailler dans toutes les usines et les plantations. Ce défi a été, aussi, relevé. Il y avait, également, un gros défi technique: construire des usines et les faire tourner aux meilleurs ratios. C'est l'ensemble de ces défis

tonnes. Donc, avec les 85.000 tonnes, nous sommes capables de couvrir tous les besoins du Congo. Pour le surplus, nous avons deux projets:

- on a un projet de savonnerie à Etoumbi, une usine qui va consom-

la partie Nord du pays. Le quotidien de la population est déjà impacté dans la zone Nord. Aujourd'hui, nous sommes venus vers l'ensemble de la population congolaise, vers la presse, vers les consommateurs, pour



Vue de l'échantillon.

mer à peu près 15.000 tonnes;

- une autre usine sera installée à Owando, pour fabriquer des produits cosmétiques.

Actuellement, nous avons deux huileries installées dont une à Etoumbi et une autre à Mokéko, ainsi que la grande usine pour laquelle la visite technique avait été faite le 15 août 2015, par le Président de la République. Cette grande usine est, également, en fonctionnement.

Les produits présentés ce jour sortent de ces usines. Plusieurs usines actuellement sont en train de fonctionner. Les plantations sont aussi en train de se développer au fur et à mesure et le projet Eco-Oil Energie avance. Voici à quelle étape nous sommes maintenant.

Il y a, également, la partie hévéa qui se développe. Il y a 3.000 hectares qui sont en plantation. L'entreprise est greffée à ce projet installé au niveau de Makoua, pour une usine de production des emballages. Cela montre que c'est une entreprise de grande dimension qui s'est déployée dans

leur dire que l'huile «made in Congo» est disponible dans les marchés de Brazzaville et ensuite de manière progressive, dans l'ensemble du pays. J'espère qu'un bon accueil sera réservé à nos produits. Je tiens à informer tout le monde que les produits d'Eco-Oil Energie ex-Sangha

palmier à huile. L'entreprise Eco-Oil Energie a voulu garder ce nom commercial, pour toujours créer la nostalgie de cette société qui avait fait la promotion de la culture du palmier à huile au Congo. C'est notre appartenance, notre identité que nous essayons de mettre en exergue, en gardant ce nom de Sangha Palm. Nous avons commencé par une stratégie donnée, histoire de voir comment le public congolais renoue avec ses produits de Sangha Palm sur le marché.

La commercialisation va commencer pour le moment avec l'huile de palme, vendue habituellement en vrac. Cette huile sera, désormais, vendue en bouteille dans les quantités de 10 litres, 5 litres, 1 litre, 50 centilitres et 25 centilitres. On a ajouté une plus-value à ce produit, avec un embouteillage qui est très bien fait. Ce qui donne un gage de propriété, de santé et autres. C'est une première en Afrique centrale. Aujourd'hui, le Congo essaie de redorer son blason au niveau du palmier à huile et de la production des produits dérivés.

Les prix pratiqués seront les mêmes sur l'ensemble du territoire national. C'est pour être compétitif sur le marché. D'où l'uniformisation des prix sur le marché. Très prochainement, il sera envoyé sur le marché l'huile raffinée, la margarine et il suivra le savon».

Pour conclure, M. Roger Balou a encore précisé que «le projet est en train d'évoluer. Aujourd'hui, il utilise 15.000 travailleurs: donc, 15.000 emplois créés et 15.000 emplois indirects. Le financement mobilisé est de 350 milliards de Francs Cfa, dans le cadre de ce projet. L'actionnariat est 100% congolais. J'aimerais vous rassurer que nous avons pour ambition d'approvisionner tout le pays régulièrement sans une rupture.



L'usine de production.

industriel: «Le projet Eco-Oil Energie est très important. Il y a quelque temps, on parlait, effectivement, de ce projet. Mais, depuis le 26 octobre 2013, la phase de lancement a eu lieu. Cette phase s'est déroulée à Mokéko, dans la Sangha. Malgré les défis, ce projet a suscité beaucoup d'espoir. Pour les défis qui se présentaient dans le cadre

Il y avait, également, un gros défi logistique: il fallait construire des usines. Il fallait déplacer du matériel, d'abord de l'Europe à Pointe-Noire, puis jusqu'à Ouesso, en passant par Brazzaville. C'est un défi très important, qui a été d'ailleurs relevé avec brio. Il y avait, aussi, le défi des ressources humaines. Il fallait recruter les jeunes congolaises et les jeunes congolais,

qui ont été relevés. Aujourd'hui, nous avons 5000 hectares de palmiers à huile, qui sont en exploitation. A partir de ces cinq mille hectares, nous avons un projet de produire 85.000 tonnes d'huile par an. Soyez rassurés que les 85.000 tonnes d'huile sont largement au-dessus des besoins du Congo. Aujourd'hui, les besoins du Congo s'élèvent à 60.000



Les distributeurs de ce produit dans les marchés de Brazzaville.

Palm arrivent déjà sur le marché».

Pour sa part, M. Franck Guidimoko, chargé de la communication et des relations extérieures, a rappelé que Sangha Palm était une entreprise étatique qui était leader dans la production et la culture du

Dans six mois tout le pays sera inondé de ce produit».

Au regard de ses activités, Eco-Oil Energie va contribuer à faire participer l'agriculture et l'agro-industrie dans le PIB (Produit intérieur brut) du Congo.

Université privée de Marrakech (Maroc)

Denis Christel Sassou-Nguesso fait Docteur honoris causa

Président de la Fondation Perspectives d'Avenir, Député élu à Oyo (Département de la Cuvette), Denis Christel Sassou-Nguesso a été fait Docteur honoris causa de l'Université privée de Marrakech, au Maroc. Il a reçu ce diplôme des mains du Pr Knidiri Mohamed, Président académique de cette université, au cours d'une cérémonie solennelle qui a eu lieu le vendredi 5 février 2016, à ladite université, à Marrakech, en présence de M. Valentin Ollesongo, ambassadeur du Congo au Maroc, du corps enseignant et des étudiants, ainsi que des membres de la délégation de la Fondation Perspectives d'Avenir.

Premier récipiendaire du doctorat honoris causa de l'histoire de l'Université privée de Marrakech, Denis Christel Sassou-Nguesso a été honoré en reconnaissance des «éminentes actions que vous ne cessez de mener auprès de la société civile et des jeunes de votre pays, que vous ne cessez d'encourager dans la poursuite des leurs études, les aider dans l'accès à l'enseignement supérieur, notamment au sein de l'Université privée de Marrakech, en reconnaissance de votre contribution au développement des relations entre les deux pays amis, que sont la République du Congo et le Royaume du Maroc», a expliqué le Pr Knidiri Mohamed.

mie avec pour objectif l'émergence à l'horizon 2025, votre pays a fait du Royaume du Maroc, l'un de ses partenaires de choix... En vous octroyant la plus haute distinction de notre Université, nous vous accueillons dans cette grande famille qu'est l'Université privée de Marrakech. Nous souhaitons ainsi souligner votre parcours professionnel, mais aussi vos profondes valeurs humaines, cette passion, cette grande humanité qui vous animent et qui est une source d'inspiration pour nous tous et pour la jeunesse que vous aidez», a-t-il ajouté. Puis, il a remis fait porter les symboles de la distinction à l'heureux récipiendaire: une toge, un mortier et une épitoge. Avant de lui



Denis Christel Sassou-Nguesso dans sa tenue de Docteur honoris causa.

cepte, avec fierté, mais aussi humilité, l'hommage et la distinction que le prestigieux titre de docteur honoris causa que je porte à partir d'aujourd'hui représente. Je le considère aussi comme un honneur fait à la Fondation Perspectives d'Avenir et à mon pays, le Congo. Je perçois et reconnais, sans ambiguïté aucune, l'appel à plus d'engagement et à un plus grand sens de responsabilité qu'il implique. J'ai pleinement conscience qu'en me décernant un doctorat honoris causa,



La remise du diplôme au récipiendaire.



...Sous le regard des trois témoins.

«La remise de ce doctorat, le premier décerné par l'Université privée de Marrakech, permet non seulement de reconnaître, publiquement, les mérites exceptionnelles de l'homme de cœur que vous êtes, au service de votre pays, mais elle s'inscrit également dans la vision du Roi Mohamed VI, pour une appartenance africaine du Maroc. Les relations fraternelles qui unissent deux pays sont historiques. Et alors que le Congo vient d'entamer, là, une mutation profonde de son écono-

remettre le diplôme de doctorat. Très honoré, Denis Christel Sassou-Nguesso a, dans son allocution de circonstance, remercié l'Université privée de Marrakech pour cette distinction. «L'histoire du doctorat honoris causa dans votre Université se confondra, désormais, d'une certaine manière, avec mon histoire personnelle. Un événement exceptionnel et un honneur qui marqueront profondément ma vie et dont je me souviendrai toujours avec une grande émotion. J'ac-

la communauté académique de l'Université privée de Marrakech me reconnaît et m'accueille comme un des siens. Devenir un des siens, c'est pour moi, devenir partie prenante de son aventure historique et surtout, de sa mission. Si je m'en réjouis, j'en mesure aussi la responsabilité. Une responsabilité que j'aimerais exercer, en prolongeant et en renforçant particulièrement mon engagement actuel au service de l'éducation et de la formation de la jeunesse congolaise et africaine. Un



Le port de l'épitoge...



Une vue des invités.

engagement que vous avez salué, loué et décidé d'honorer», a-t-il affirmé. Cette distinction permet de voir, avec optimisme, le partenariat entre la fondation et

l'Université privée de Marrakech: «Je le sais, outre mon parcours et les autres facettes de mon engagement personnel, c'est surtout et avant tout mon action de promoteur, de fon-

dateur de la Fondation Perspectives d'Avenir qui me vaut l'hommage, l'honneur et la distinction de ce jour... Pour conclure, j'aimerais réaffirmer une conviction. Je crois, en effet, que sans les ressources humaines de qualité et en nombre suffisant, nos rêves d'émergence et de développement courent le risque de ne jamais se traduire en réalité, c'est-à-dire en des réalisations concrètes de valeur transformationnelle. Nous avons besoin de former des jeunes qui se transforment par la formation, afin d'être eux-mêmes en mesure de transformer leur milieu et leur environnement social, national et régional. Le projet de création d'un hub académique d'excellence ancré dans l'écologie et le numérique au Congo, à l'initiative de l'Université privée de Marrakech et que la Fondation Perspectives d'Avenir va soutenir et accompagner, sera, tout simplement, révolutionnaire, s'il explore et s'inscrit dans la réalisation de cette vision. Je lance donc, ici, l'appel à nous engager, tous ensemble (enseignants, étudiants, promoteurs et politiques), dans cette révolution qui fera de nos pays des pays qui comptent dans le monde et donnera un visage différent de notre continent».

Pour la petite histoire, Denis Christel Sassou-Nguesso est un ancien de l'Ecole militaire préparatoire général Le Clerc de Brazzaville. Titulaire d'un diplôme de clerc de notaire et d'une maîtrise en droit privé obtenus en France, Denis Christel Sassou-Nguesso rejoint, en 2001, le bureau londonien de la SNPC (Société Nationale des Pétroles du Congo). De 2005 à 2009, il est administrateur de la Cotrade, filiale de la SNPC s'occupant de la commercialisation. Depuis janvier 2011, le désormais Docteur honoris causa de l'Université privée de Marrakech est Directeur général adjoint de l'aval pétrolier de la société précitée, mais également PDG de la SNPC-Distribution, et Administrateur général de la Coraf (Congolaise de raffinage). C'est la même année qu'il a porté, sur les fonts baptismaux, la Fondation Perspectives d'Avenir, une organisation à but non lucratif qui se consacre au développement de l'éducation et de la formation professionnelle et qualifiante, dans les domaines nécessaires à l'émergence et au développement du Congo, en donnant la chance aux les jeunes Congolais issus des milieux défavorisés.

Véran Carrhol YANGA
(De retour de Marrakech)

Enjeux et problématiques de la publication des lois au Journal Officiel: le cas des lois de finances

Depuis quelques années, la question de la publication de la loi de finances au Journal Officiel de la République du Congo fait l'objet d'une passe d'armes entre l'administration fiscale et les organisations professionnelles et patronales. Ces dernières pointant du doigt le «fossé temporel» qui existe entre la promulgation de la loi de finances par le président de la République et sa publication au Journal Officiel. Ce qui conduit inévitablement à la question de l'application ou de l'entrée en vigueur des dispositions fiscales contenues dans la loi de finances, dont la publication au Journal Officiel intervient tardivement, parfois après sa vulgarisation par l'administration fiscale.

La promulgation de la loi de finances pour l'année 2016 par le président de la République, en date du 29 décembre 2015, nous donne l'occasion d'apporter une analyse juridique sur la question de l'accès à la règle de droit par les administrés, condition nécessaire à l'effectivité des droits et libertés fondamentaux, à commencer par le principe d'égalité.

Les fonctions essentielles de la publication des lois

La pratique observée depuis quelques années permet de relever un décalage, parfois de plusieurs mois, entre le moment de la promulgation de la loi de finances et celui de sa publication au Journal Officiel. A titre d'illustration, la loi de finances 2015, promulguée par le président de la République le 31 décembre 2014, n'a été réellement publiée au Journal Officiel qu'au cours du mois de mars 2015. La loi de finances rectificative de 2015 a été promulguée par le président de la République le 5 août 2015, mais n'aurait pas encore été publiée au Journal Officiel. Il en est de même de la loi de finances 2016, promulguée le 31 décembre 2015 mais elle n'aurait pas encore été publiée, alors même qu'une cérémonie de vulgarisation de la loi de finances 2016 était prévue le 22 janvier 2016. Cette situation pose la question des fonctions essentielles de la publication des lois. Il revient de préciser que, conformément à la réglementation en vigueur, les lois, quelles qu'elles soient, doivent faire l'objet d'une publication au Journal Officiel, pour être exécutées.

En effet, l'article 1 du Code civil, dans sa version applicable en République du Congo (Code civil d'Outre-Mer applicable au Congo en tant qu'ancien territoire d'outre-mer et qui continue à produire ses effets, n'ayant jamais été abrogé) dispose: «Les lois sont exécutoires, dans tout le territoire français, en vertu de la promulgation qui en est faite par le Roi. Elles seront exécutées dans chaque partie du Royaume, du moment où la promulgation en pourra être connue».

Cette disposition, combinée à celles de la loi constitutionnelle n°1 du 28 novembre 1958 portant organisation des pouvoirs en République du Congo et déterminant les conditions de préparation et d'approbation des lois constitutionnelles de la République du Congo et de l'arrêté n°3 du 29 novembre 1958 portant création du «Journal Officiel» de la République du Congo et de la circulaire n°1596 du 17 décembre 1958, met en lumière les deux fonctions essentielles de la publication des lois au Journal Officiel: elle porte les textes à la connaissance de l'administration et du public et elle rend les textes opposables.

Ainsi, la publication des lois et règlements au Journal

Officiel de la République du Congo est nécessaire pour qu'une disposition législative ou réglementaire produise un effet juridique. Autrement dit, l'exécution d'une loi obéit à deux conditions: sa promulgation par le président de la République et la publication au Journal Officiel de la loi promulguée par le président de la République.

Dans le même ordre d'idées, l'adage «Nul n'est censé ignorer la loi», qui consiste à tenir pour vrai un fait attesté faux, à faire comme si tous les individus auxquels la loi s'applique connaissaient du «bout des doigts» les articles ou les dispositions auxquelles ils doivent obéir, ne prend tout son sens que lorsque la règle de droit promulguée a été portée à la connaissance de ses destinataires, par un procédé de publication, de notification ou d'affichage, c'est-à-dire par une mesure de communication matérielle. Sans ce formalisme, la loi ou l'acte n'acquiert pas force exécutoire et ne peut pas être opposé à ses destinataires. A Portalis de déclarer: «Les lois ne peuvent obliger, sans être connues».

Ce serait porter une entorse au principe de sécurité juridique que de faire appliquer une disposition de la loi de finances, tant que celle-ci n'a pas été portée à la connaissance des contribuables, par le procédé officiel prévu par ladite loi, en l'occurrence le Journal Officiel, tel que le prévoient ses dispositions finales.

La distinction à faire entre la promulgation et la publication de la loi des finances

Généralement, il est entretenu une confusion entre la promulgation et la publication des lois d'autant plus que l'enjeu est celui de l'entrée en vigueur de la loi. La lettre circulaire de l'administration fiscale du 30 décembre 2015, adressée aux banques et établissements financiers relative à la taxe sur les transferts de fonds en est une belle illustration. Il est rappelé aux banques et établissements financiers que «la loi de finances rectificative pour l'année 2015 a fixé le taux de la taxe sur les transferts de fonds à 1,5%. Par conséquent, la loi de finances rectificative pour l'année 2015 étant entrée en vigueur depuis le 5 août 2015...», il est demandé aux banques et établissements financiers de faire une application stricte du taux de 1,5%. Cette affirmation révèle suffisamment les difficultés qui peuvent apparaître, en matière fiscale, en cas de décalage entre la promulgation et la publication de la loi de finances au Journal Officiel. En effet, cette affirmation peut paraître surprenante dans la mesure où il a été rappelé que la loi de finances rectificative pour 2015 n'aurait pas encore été publiée au Journal Officiel. Elle n'est donc pas en principe opposable aux contribuables. Aussi, la loi de finances rec-



Par Alpha Zinal.

tificative n'a pas expressément indiqué, par une formule spécifique, qu'elle entrerait en vigueur à la date de sa promulgation. La formulation étant celle usuellement prévue dans l'article d'exécution des lois de finances, à savoir: «La présente loi sera publiée au Journal Officiel et exécutée comme loi de l'Etat». Il est précisé que la loi de finances peut prévoir, dans ses dispositions finales, qu'elle prendra effet à compter de sa promulgation. Dans ce cas, la formule de l'entrée en vigueur à la promulgation doit être expressément indiquée. A titre d'exemple, la loi de finances 2009 disposait, à son article 17: «Les présentes dispositions prennent effet pour compter de la date de promulgation de la présente loi de finances».

En revenant sur le cas de la taxe sur les transferts de fonds, une question se posera: quel sera le sort des opérations réalisées par les banques et établissements financiers après la date du 5 août 2015? Compte tenu de l'absence de publication de la loi de finances rectificative pour 2015 et des diligences liées aux paramétrages des systèmes informatiques des banques, pour prendre en compte la nouvelle mesure, il serait raisonnable que l'administration fiscale considère que les banques et établissements financiers ne devront appliquer la nouvelle mesure qu'à compter de la date de réception de la circulaire, qui devient, à ce moment, un procédé de communication matérielle de la loi. Du fait de la communication de la lettre circulaire de l'administration fiscale, les banques et établissements financiers ne pourront se prévaloir de la méconnaissance de la loi pour ne pas appliquer le nouveau taux de 1,5%.

Ainsi, la promulgation des lois est une opération juridique conditionnant la validité de la loi revêtue de la formule exécutoire. Il s'agit d'un acte juridique, un procédé de certification de la norme qui en fait l'objet. La promulgation en tant qu'elle atteste qu'un texte revêt toutes les qualités d'une «loi», parachève un processus de confection qui réclame l'intervention du pouvoir législatif et du pouvoir exécutif successivement. Ce processus reconnaissant au chef de l'Etat une intervention dans le processus législatif, intervention constitutionnellement énoncée. Ainsi, lorsqu'une loi a été promulguée par le président de la République, elle doit être exécutée stricto sensu et qu'aucune modification ne peut être apportée au texte de lois revêtu de la signature du président de la République.

L'enjeu de la promulgation n'est ni plus ni moins que celui de la formalisation de la mise en action de la volonté générale. Rendre la loi exé-

cutoire, c'est garantir qu'elle sera exécutée. Il s'agit d'un acte de souveraineté. Par contre, la publication est une opération matérielle qui, en portant à la connaissance du public le contenu du texte après sa promulgation conditionne son opposabilité, c'est-à-dire son entrée en vigueur. Si la promulgation rend la loi exécutoire, la publication rend la loi obligatoire.

Rendre efficace le dispositif de la diffusion et de l'accès à la loi des finances

La publication des lois et particulièrement de la loi de finances, plusieurs mois après sa promulgation par le président de la République, devrait interpeller les pouvoirs publics. D'une part, elle est une source d'insécurité juridique au regard des conséquences juridiques et fiscales qui peuvent en découler, et d'autre part, elle ne permet pas de répondre à l'exigence démocratique de transparence de l'Etat, car celle-ci suppose un accès plus aisé à l'information publique.

Cela pose la question du renforcement du dispositif permettant de rendre plus efficace la publication et la diffusion des lois et particulièrement de la loi de finances. S'il faut saluer l'initiative encourageante de l'administration fiscale de procéder à la vulgarisation des dispositions contenues dans la loi de finances dans le courant du mois de janvier, ce qui n'était pas arrivé au cours des trois dernières années, il est cependant regrettable de constater que cet effort est sapé par la non publication de la loi de finances 2016 au Journal Officiel. Comment vulgariser une loi qui n'a pas encore été officiellement portée à la connaissance de ses destinataires?

Dans la mesure où le but de la publication des lois n'est pas d'«acheminer» l'information juridique jusqu'au contribuable, mais plutôt de la rendre quérable, il est nécessaire de renforcer le dispositif de la publication des lois, d'une part par le renforcement des équipements modernes de diffusion du format papier et d'autre part, par la dématérialisation des données juridiques, en faisant recours à l'outil informatique et aux nouvelles technologies d'information et de communication (N.t.i.c).

La mise en ligne systématique, sur le site du Journal Officiel, de la loi de finances, quelques jours après sa promulgation par le président de la République, et ce, parallèlement à sa diffusion en format papier, contribuerait, sans doute, à retrouver une certaine efficacité dans la publication de la loi de finances.

Il est vrai que l'outil informatique ou l'Internet n'est pas encore généralisé sur l'ensemble du territoire et pour tout contribuable, mais ces mesures s'inscrivent dans l'évolution de la société congolaise et que les techniques informatiques deviennent un procédé de communication incontournable dans nos pays en quête d'urgence. Toutefois, l'efficacité d'un tel dispositif dépend de la cohésion entre les principaux acteurs intervenants dans le processus de la production de la loi de finances.

Alpha ZINAL
Consultant Tax&Legal,
Coordonnateur du Cercle de
Réflexion sur le Droit (CERED)

Vin nouveau, outres neuves: pour ne pas rater le train de la nouvelle République

Peut-on penser et faire de la politique en (re) mettant au centre l'homme, le travail, la justice sociale, récupérer les thèmes tels que la vocation, la mission, le don de soi, le bien commun, le sens du sacrifice? Surtout, parler des valeurs, du «bien» et non seulement des «biens», d'égalité de chance?

Sans faux-fuyant ni mauvaise volonté, on peut le faire. D'ailleurs, on doit le faire. En effet, sans la perspective du bien commun, la politique perd toute crédibilité et donc sa nature même. Il nous faut aujourd'hui, «urgemment», récupérer et redécouvrir la dimension «humaine et humanitaire» de la politique.

Et pourtant, la politique, même si elle ne veut pas l'avouer ni se l'avouer est en train de traverser un moment de crise et de malaise sans précédent et cela, presque dans tous les pays et régions du monde.

Le premier malaise, il me semble, est celui d'une politique qui entend et prétend résoudre les problèmes du vivre-ensemble, de bien-être, de justice et de péréquation sociale avec les mêmes générations, les mêmes hommes et les mêmes stratégies qui ont contribué à les créer.

Puis, il y a le malaise d'une génération entière de politiques, née et grandit pendant la période de grandes idéologies: marxisme, lutte ouvrière, lutte contre l'impérialisme, le colonialisme et le néocolonialisme, indépendance, parti-Etat, développement linéaire..., avec ses langages, symboles, liturgies, slogans et son mode opératoire, danse, culte de personnalité, adoration et divinisation du chef, déni du dialogue vrai et sincère, petits coups bas, esprit de complot, coups d'Etat... et qui, aujourd'hui ne se retrouve plus dans un monde post-idéologique et désenchanté... un monde trop différent et nouveau pour comprendre les paroles et la manière de faire des politiques.

Ensuite, il y a une incapacité notoire à faire une lecture objective de la réalité et des besoins réels de la population. La politique souffre aussi de l'incapacité des politiques à faire une synthèse, à offrir une lecture du monde et de l'histoire de notre temps. L'amateurisme est devenu une vertu, la complaisance une façon normale d'être et de faire, malheureusement.

Enfin, il faut avouer qu'il y a crise... de mauvaises pratiques et un modèle de gouvernance intenable et insoutenable. Le sentiment d'être perdu est donc plus continué à bricoler.

Du coup, il est inutile de renvoyer l'actuelle classe politique si, au préalable, nous ne prenons soin et ne donnons vie à de nouveaux langages, rites et symboles politiques. Autrement nous aurons à faire à de jeunes-vieux politiques, avec les mêmes défauts que ceux que nous décrions aujourd'hui, le mal sera pire et notre déception à la taille de nos espérances.

L'unique voie à parcourir? Retrouver le vrai sens de la politique: service du bien commun et non simple conquête, partition et conservation du pouvoir.

Pour conclure, à ceux qui ont quelques responsabilités, nous proposons un itinéraire de remise en discussion en quatre stations:

- 1- réduire la distance entre les lieux de prise de décision et la vie réelle des gens;
 - 2- redécouvrir la dimension caritative de la politique, comme vocation et mission et non faire la politique par héritage, habitude et opportunisme;
 - 3- redécouvrir le sens de la parole donnée.
 - 4- seuls les élus du peuple devraient commander et légiférer. Celui qui sait qu'il est élu du peuple, est redevable au peuple et travaillera pour son bien. Celui qui, au contraire, a été nommé, sera redevable à son employeur.
- Le monde va-t-il enfin comprendre et le comprendre?

Fr. Giscard Kevin DESSINGA
Franciscain et docteur en Philosophie

J'aime lire
Semaine Africaine

BGFIBank Congo

Ouverture d'une nouvelle agence baptisée Altaïr, à Pointe-Noire

La BGFIBank a ouvert une nouvelle agence à Pointe-Noire. Il s'agit de l'Agence Altaïr, située au 202 du boulevard Moe Makosso, entre les avenues «de la République» (ex-Révolution) et Moe Pratt (ligne 1), non loin du célèbre restaurant «Chez Gaspard». La cérémonie d'inauguration cette nouvelle agence a eu lieu le 25 janvier 2016, sous les auspices de M. Jean-Joseph Loungouala, chef de cabinet, représentant l'Administrateur-maire du premier arrondissement, Lumumba, à Pointe-Noire, en présence du Directeur général de BGFIBank Congo, M. Narcisse Obiang Ondo, de son homologue du Gabon, Edgard Théophile Anon, des élus du peuple dont Victor Béli, suppléant du député élu dans la première circonscription de Lumumba, des opérateurs économiques dont M. Didier Sylvestre Mavouenzela, Président de la Chambre de Commerce, d'Industrie, d'Agriculture et des Métiers de Pointe Noire, M. Sissako Mahamadou, Président de l'Union des opérateurs économiques ouest-africains, des sages du Kouilou et de Pointe-Noire.



La devanture de la nouvelle agence de Bgfi bank.



Le D.g Obiang prononçant son mot de circonstance.

La nouvelle agence BGFIBank Congo est logée dans un bâtiment R+1 érigé sur une superficie de 291 mètres-carrés. Dénommée «Altaïr» qui signifie «l'aigle dans son envol» en arabe, elle est située vers le Grand-marché, en plein cœur de Pointe-Noire, traduisant ainsi la vision de cette banque d'être proche de sa clientèle. Elle est dirigée par M. Loïc Nzinga qui a six collaborateurs autour de lui. Après la coupure du ruban symbolique par Monsieur le Chef de cabinet de la mairie du premier arrondissement Lumumba, il y a eu une visite guidée de l'agence. Au rez-de-chaussée, un front office d'accueil, des guichets, un DAB (Distributeur automatique de billets), et une caisse réservée aux personnes à mobilité réduite. Ici, se font moult opérations dont l'accès

aux informations, les retraits et/ou versements. L'étage, quant à lui, abrite un front office, le bureau du responsable d'agence, celui du chargé des relations clientèle, une salle de réunion, un salon d'attente pour la clientèle, un local d'archives et bien d'autres services. L'Agence Altaïr couvrira tout le marché central, une bonne partie de Pointe-Noire dont les quartiers KM4, La base, Fouks, Mvoumvou, Roy, Matendé et OCH. C'est donc «une agence de proximité», selon l'expression de M. Narcisse Obiang Ondo, dans son allocution de circonstance. En effet, à l'heure où l'univers macroéconomique congolais est marqué par un dynamisme avéré (environ 5% de croissance économique), il est fort évident que le secteur microéconomique connaît une inexorable fluidité. Le

facteur rapidité et instantanéité s'impose alors comme un impératif catégorique, car, dans le monde des affaires, le temps constitue un réel facteur de développement. Il faut donc épargner à la clientèle d'une banque la perte de temps suite aux contraintes de déplacement comme les embouteillages devenus endémiques dans nos villes. Les clients des zones couvertes par l'Agence Altaïr

auront donc très facilement et quasiment non loin de leurs domiciles, accès aux divers produits et services fournis par BGFIBank Congo. Il s'agit, par exemple, des crédits, de l'épargne, des cartes monétiques (Visa, Vega, Sallaire), de la banque en ligne (BGFonline), des transferts d'argent (Western Union, BGFExpress), du change, des virements, transferts... Ils pourront également effectuer leurs opérations jusqu'à 18h30, en semaine (du lundi au vendredi). Bien que la satisfaction absolue ne soit pas de ce monde, la plupart des quelque 500 personnes présentes à la cérémonie d'inauguration ont salué l'implantation de cette agence de BGFIBank Congo au marché central. «L'arrondissement dans lequel je travaille est le centre d'affaires de Pointe-Noire. Je ne peux que me réjouir de ce que mes administrés aient, à portée de main, un instrument aussi précieux que la banque, car désormais, leurs opérations seront facilitées», a indiqué M. Jean-Joseph Loungouala,

dans une interview accordée au terme de la cérémonie. Même avis que M. Jacques Bouiti Le Dos, un des sages de Pointe-Noire: «Au départ, BGFIBank Congo n'était présente qu'au centre-ville. Beaucoup de gens avaient donc du mal à s'y rendre, pour effectuer leurs opérations bancaires. Maintenant que BGFIBank va dans les quartiers de Pointe-Noire et surtout au marché central, ça va écarter les distances et faire gagner du temps aux usagers. BGFIBank est désormais à portée de main».

merçants ouest-africains. Il faut donc que les populations des zones couvertes par l'Agence Altaïr soient largement sensibilisées et informées. «Si on nous a invités, c'est pour que nous puissions voir et relayer l'information à nos mandants. Puisque nous sommes en permanence en contact avec eux, nous leur donnerons l'information, en insistant sur le fait que la BGFIBank n'est pas réservée seulement à l'élite, comme beaucoup de gens le prétendent, plutôt à tout le monde», a promis M. Victor



Visite guidée après la coupure du ruban symbolique.

Et la satisfaction était encore plus grande chez les commerçants, premiers potentiels bénéficiaires des services et produits de BGFIBank. «Quand on parle de Pointe-Noire, on voit d'abord le Grand Marché (Marché central, Ndlr), parce que c'est le centre des affaires de notre ville. Comme BGFIBank est désormais parmi nous, nous n'aurons plus de difficultés à effectuer nos opérations. Il suffira de fermer la boutique pendant à peine dix minutes et tout est fait. Alors qu'en allant au centre-ville, on peut perdre au moins une heure. Ce qui est très préjudiciable pour nous les opérateurs économiques», a témoigné M. Sissako Mahamadou, Président de l'Union des com-

Béli, suppléant du Député Maurice Mavoungou. Implantée au Congo en 2000, par l'ouverture d'une agence à Brazzaville, BGFIBank est arrivée à Pointe-Noire l'année suivante. 11 ans plus tard, cette banque entame la conquête de la capitale économique congolaise. Ainsi s'ouvriraient les Agences «Centre d'affaires» au centre-ville en 2012, et «Alhena» en 2013 dans la zone industrielle. Aujourd'hui, c'est Altaïr, au Grand-marché. Mais, qui arrêtera BGFIBank dans son processus de conquête du Congo? En tout cas, personne n'a cette prétention, tant BGFIBank tient à accompagner le Congo dans son processus de développement.

OFIS store

Shopping. No limit.

Ordinateur GX 760*
+
Imprimante HP 1515

STOCK LIMITÉ

145.000 FCFA HT



*Reconditionné

LibreOffice + Antivirus Microsoft Offerts

01 600 00 00

Bd Sassou Nguesso, MPILA (En diagonale CFAO)

OUVERTURE SUCCURSALE

En date du 6 novembre 2015, il a été décidé, en République du Congo, l'ouverture d'une succursale, appartenant à une société de droit Sud-Africain, dénommée: HONEYWELL SOUTHERN AFRICA (PTY) LTD, sise Avenue Stéphane Tchitchellé, Immeuble Makassi 6e étage, Centre-Ville, B.P: 1080, Pointe-Noire, CONGO.

La société a été immatriculée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier de Pointe-Noire, sous le n°CG/PNR/16 B 850, en date du 19 janvier 2016.

Sont nommés, en qualité de Représentants de la succursale, Mme Leoni Gertuida STRACHAN et M. Nigel Bernard DAWE, tous deux de nationalité Sud-Africaine.

Objet social de la société:

La succursale HONEYWELL SOUTHERN AFRICA a pour objet social, en République du Congo, la prestation des services dans le secteur pétrolier.

Pour insertion légale,

EY Congo
Cabinet Juridique & Fiscal

C2A Conseils Associés en Afrique Congo
Cabinet de Conseil Juridique et Fiscal
Partenaire STC PARTNERS
327, Avenue Marien NGOUABI, Immeuble SCI les Cocotiers, 1er étage appt. 102
B.P: 4905, Pointe-Noire
Tél.: 06 953 97 97

SOCIETE GEOTECHNIQUE DE FORAGE HYDRAULIQUE

«GEOFOR CONGO SA»

Société Anonyme avec Conseil d'Administration et Président Directeur Général
Au capital de Francs CFA 50 000 000
Siège Social: Boulevard Loango, Base industrielle, B.P: 1905
Pointe-Noire, République du Congo
RCCM CG/PNR/13 B 903

APPROBATION DES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS AU 31/12/2014, QUITUS AUX ADMINISTRATEURS ET AUX COMMISSAIRES AUX COMPTES, AFFECTATION DU RESULTAT, RATIFICATION DE LA NOMINATION D'UN ADMINISTRATEUR, RENOUVELLEMENT DU MANDAT DES ADMINISTRATEURS, MISE EN HARMONIE DES STATUTS.

Suivant acte authentique reçu par Maître Marcel NGAVOUKA, notaire titulaire d'un office notarial à la résidence de Pointe-Noire, centre-ville, 117, Avenue docteur Moe POATY, B.P: 1526, Pointe-Noire, République du Congo, les Actionnaires de la Société GEOTECHNIQUE DE FORAGE HYDRAULIQUE, en sigle «GEOFOR CONGO S.A.», réunis en Assemblée Générale Mixte, ont pris les décisions suivantes en date du 10 novembre 2015:

- 1- Approbation des comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2014;
- 2- Quitus aux administrateurs et aux commissaires aux comptes;
- 3- Affectation du résultat;
- 4- Ratification de la nomination d'un administrateur.

L'Assemblée Générale a ratifié la nomination de Monsieur Bertrand GRELLET aux fonctions d'Administrateur faites à titre provisoire par le Conseil d'Administration, lors de sa réunion du 22 septembre 2015, en remplacement de Monsieur Jean Rémy Manin, démissionnaire.

5- Renouvellement du mandat des Administrateurs;

L'Assemblée Générale, après avoir constaté leur expiration, décide de renouveler, pour une durée de six (06) ans qui expirera lors de l'Assemblée Générale qui statuera sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2020, le mandat des Administrateurs suivants:

- Monsieur Gérard ROSO;
- GEOFOR INTERNATIONAL, représentée par Monsieur Corneille ROUX;
- Monsieur Bertrand GRELLET.

6- Mise en harmonie des statuts avec l'Acte Uniforme OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et du GIE amendé le 30 janvier 2014 et entré en vigueur le 05 mai 2014.

Dépôt légal au Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire, en date du 18 janvier 2016, du procès-verbal constituant les décisions mixtes des Actionnaires sous le numéro 16 DA 69.

Pour avis.

C2A Conseils Associés en Afrique Congo
Cabinet de Conseil Juridique et Fiscal
Partenaire STC PARTNERS
327, Avenue Marien NGOUABI, Immeuble SCI les Cocotiers, 1er étage appt. 102
B.P: 4905, Pointe-Noire
Tél.: 06 953 97 97

SAGA CONGO

Société Anonyme avec Conseil d'Administration
Au capital de Francs CFA 453 335 000
Siège Social: 18, rue du Prophète Zéphirin Lassy
B.P: 674 - Pointe-Noire. République du Congo
RCCM n° CG/PNR/08 B 255

ANNONCE LEGALE

Il ressort des procès-verbaux du Conseil d'Administration du 26 mai 2015 et de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 16 juin 2015 de la société «SAGA CONGO», les décisions suivantes:

Arrêté et Approbation des comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2014;

- Distribution de réserves;
- Affectation du résultat;
- Approbation des conventions visées aux articles 438 et suivants de l'Acte Uniforme relatif au droit des sociétés commerciales et du GIE;
- Renouvellement du mandat du Directeur Général;

Le mandat de Monsieur Pierre BELLEROSE a été renouvelé en qualité de Directeur Général de la

société SAGA CONGO, avec effet à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 16 juin 2015 et ce, pour une durée de quatre (04) ans, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2018.

Le dépôt du procès-verbal du Conseil d'Administration du 26 mai 2015 a été enregistré au Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire, en date du 02 décembre 2015, sous le numéro 15 DA 1641, et, le procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 16 juin 2015 a été enregistré au Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire, en date du 02 décembre 2015, sous le numéro 15 DA 1642.

Pour avis.



REPUBLIQUE DU CONGO
Unité - Travail - Progrès
Parc National d'Odzala-Kokoua
Unité de Gestion
BP 62, Brazzaville
E-mail : secretariatfok@gmail.com
Tél : 05 615-30-18
www.african-parks.org

Le Parc National d'Odzala-Kokoua a l'honneur d'annoncer le recrutement d'un Chef de Service du Développement Communautaire.

Responsabilité: Diriger une équipe de 8 animateurs et développer des stratégies de communication avec les populations riveraines du parc ; développer les villages voisins et créer des activités génératrices de revenus pour les populations riveraines ; réduire les conflits humain-faune; maintenir et développer l'appui à la sante et l'éducation locale.

Formation requise ou souhaitable: universitaire et post universitaire: diplôme de gestion de ressources animales et végétales en milieu tropicaux ou diplôme en biologie ou diplôme en sciences sociales et communication

Expérience souhaitable: 5 années d'expérience relative au domaine: gestion participative et conservation des ressources naturelles; développement d'alternatives à l'exploitation illégale des ressources naturelles pour le développement durable du terroir; renforcement des capacités locales; collectes de données environnementales et sociales; planification, organisation et gestion journalière des activités du projet en fonction du budget; expérience en recherche de bourses et financement internationaux.

Autres requis : Connaissance du Français et de l'Anglais (parlé et écrit) ; être apolitique et capable de s'intégrer dans les différentes régions du pays.

Contrat a durée indéterminée avec Salaire compétitif.
Application (CV et lettre de motivation) à envoyer à emploi.odzala@gmail.com

Date de clôture des candidatures: 19 février 2016

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE,
PROFESSIONNEL, DE LA FORMATION

REPUBLIQUE DU CONGO
Unité*Travail*Progrès

QUALIFIANTE ET DE L'ELEVAGE
CABINET

PROJET DE DEVELOPPEMENT DES COMPETENCES
POUR L'EMPLOYABILITE

UNITE DE GESTION DU PROJET
Brazzaville, le 01 février 2016
N° 000011 METPFQE/CAB/PDCEIUGP/SPM

**REPORT DE LA DATE LIMITE
DE REMISE DES OFFRES
CONFORMEMENT A L'ALINEA 24.2 DES INSTRUCTIONS
AUX SOUMISSIONNAIRES**

**AVIS D'APPEL
D'OFFRES NATIONAL**

N° AON F01/17- 11-2015 1 IDA53020 -CG

«Pour la fourniture des tenues de travail, chaussures de sécurité, petit équipement et consommables pour la formation des apprentis auprès des maitres artisans dans le cadre de la mise en œuvre de la sous composante 1.3»

- 1 - Référence et date de publication :
Semaine Africaine n° 3560 du vendredi 15 janvier 2015
- 2- Projet de Développement des Compétences pour l'Employabilité CPDCE)
- 3 -Autres renseignements :

Dans le cadre de l'Appel d' Offres cité ci - dessus et conformément aux stipulations des clauses 7 du dossier d'appel d'offres y afférent, certains candidats nous ont demandé des précisions sur la date réelle de dépôt des offres.

En réponse, les soumissionnaires éligibles et intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la coordination du PDCE - Tél : 05 355 33 271 06 609 95 00 1 06 667 22 29 1 06620 34 37 Email: congo.pdce@yahoo.fr et prendre connaissance du document d'Appel d'offres à l'adresse indiquée ci- dessous du lundi au vendredi de 8 heures à 16 heures.

Par la présente, j'ai l'honneur de vous informer que la date de dépôt et d'ouverture des offres prévue le 10 février 2016 à 10 heures dans la salle de réunion du PDCE.

Le coordonnateur du PDCE

Téléphone KIMPOLO

Conférence internationale sur la théologie de la mobilité humaine en Afrique, à Brazzaville «Tous les hommes ont le droit de se mouvoir sur la terre»

Du 21 au 23 janvier 2016, il s'est tenu, au siège de l'Acerac, à Brazzaville, la conférence internationale sur la théologie de la mobilité humaine en Afrique, sur le thème: «La cause de l'inconnu, je l'examinais» (Cf. Job 29, 16). Organisée par le Sceam (Symposium des conférences épiscopales d'Afrique et de Madagascar), en collaboration avec la C.i.c.m (Commission internationale catholique pour les migrants), l'I.s.m.h (Institut des scalabrinens pour la mobilité humaine), de Rome et l'Acerac (Association des conférences épiscopales de la région de l'Afrique centrale), cette conférence a réuni 80 participants (évêques, prêtres, religieux, religieuses, laïcs) venus aussi bien d'Europe que d'Afrique, qui ont planché sur le phénomène migratoire devenu le quotidien des habitants de la terre en général et des Africains en particulier.

Célébrée par Mgr Miguel Angel Olaverri, évêque de Pointe-Noire, président de la C.e.mi.r (Commission épiscopale pour les migrants et réfugiés), la messe d'ouverture était concélébrée par NN.SS. Louis Portella Mbuyu, évêque de Kinkala, premier vice-président du Sceam, Jean-Vincent Ondo Eyene, évêque d'Oyem (Gabon), Mgr Patrick Zay, chargé d'affaires ad interim de la Nonciature apostolique au Congo, et de nombreux prêtres œuvrant aussi bien au Congo qu'à l'étranger. Dans son homélie, Mgr Miguel avait mis en exergue l'enjeu et la pertinence de cette conférence tablant sur le lien entre la migration et le développement sur la terre. Dans son mot de circonstance à la fin de la messe, l'abbé Mesmin-Prospér Massengo, secrétaire général de l'Acerac, a mis en relief les particularités et les attentes de ladite conférence

internationale qui a eu le mérite de réunir d'éminentes personnalités outillées sur les questions de migration et de développement, venues aussi bien d'Europe que de plusieurs pays d'Afrique. La cérémonie d'ouverture qui s'est déroulée sous les auspices de Mgr Louis Portella Mbuyu, a connu quatre temps forts: l'allocation du père Joseph Komakoma, secrétaire général du Sceam, qui a abordé les missions et les tâches dévolues au Sceam, le mot de bienvenue de Mgr Miguel Angel Olaverri, président de la C.e.mi.r, ayant mis en exergue l'intérêt et la pertinence de la conférence, le mot de circonstance de l'abbé Mesmin Prosper Massengo, secrétaire général de l'Acerac, qui a fait savoir que ce travail conçu il y a deux ans, est une initiative du groupe de travail du Sceam sur les migrants, en partenariat avec la C.i.c.m, et l'I.s.m.h.



Le célébrant, les concélébrants et les participants posant à l'ouverture.

Après l'ouverture des travaux par une brève allocution de Mgr Louis Portella Mbuyu, dans laquelle, il a épinglé l'intérêt, les avantages et les spécificités d'une telle conférence, en faisant remarquer: «Tous les hommes ont le droit de se mouvoir sur la terre», les travaux proprement dits se sont déroulés en six sessions: «Le Lien entre migration et développement en Afrique: un regard sur la réalité africaine». Cette première session a donné l'opportunité à Johan Ketelers, Magareth Delali Badasu et Linda Ouchou d'exposer, respectivement sur: «L'introduction générale au lien entre Migration et développement: cadre conceptuel, processus global, perspective catholique». La seconde session intitulée: «Migration et développement en Afrique: quelques pistes théologiques» a permis à Destin Mouéné Ndzorombé, Yvon Elenga et Jonas Kouidissa, d'édifier les participants, respectivement, sur: «Bien commun, migration et développement: réflexions

théologico-pastorales suivant la perspective africaine», «Migration, développement et promotion humaine: implications théologico-politiques dans la réalité africaine» et «Migration, développement



Une vue du présidium pendant les travaux.

et mission en Afrique: défis contemporains à l'évangélisation». Intitulée: «Migration et développement: bonnes pratiques pastorales à partir de la base», la troisième session

a débouché sur la quatrième session marquée par des travaux en groupes et par régions, ayant pour titre: «Migration et développement en Afrique: à la recherche des réponses pastorales». La cinquième et la dernière session ont eu respectivement pour thèmes: «Conflits et migrations forcées: un regard sur la réalité africaine» et «Conflits et migrations forcées en Afrique: quelques perspectives théologiques». Ces deux dernières sessions ont donné l'occasion à Abraham Okoko Esseu, Sergio Carciotto et Jean-Baptiste Sourou de communiquer respectivement, sur: «Conflits et Migrations en Afrique centrale: réflexions et recommandations», «Migrations forcées et asile en Afrique du Sud: défis sociaux et politiques» et «Migrations

forcées et asile en Afrique: défis sociaux et politiques». Puis, le père Fabio Baggio, membre du comité d'organisation et recteur de l'Institut scalabrinien pour la mobilité humaine de Rome, a fait la synthèse des travaux, avant que Mgr Miguel Angel Olaverri ne souligne les raisons justifiant la migration, ses origines et son devenir.

tiqué les thèmes suivants: «Conflits et migrations forcées en Afrique: un «locus theologicus» contemporain», «Gestion des conflits et migration responsable sur l'exemple d'Abraham» (Gn 13) et «Conflits, migrations forcées et asile: défis pour la croissance de l'Eglise catholique en Afrique». Tout ce travail gigantesque a donné lieu à plusieurs recommandations en vue d'améliorer les conditions du réfugié dans le pays d'accueil et de permettre à l'Eglise catholique de prendre à bras le corps la situation des réfugiés en terre d'accueil, afin de promouvoir leur épanouissement et leur intégration sociale.

Les rideaux sur la conférence internationale sur la théologie de la mobilité humaine en Afrique sont tombés, samedi 23 janvier 2016, au cours d'une cérémonie marquée par les allocutions de l'abbé Mesmin-Prospér Massengo, qui a pris l'engagement, au nom du comité d'organisation, au plus tard six mois, de «faire parvenir les actes dans les trois langues officielles du Sceam: le portugais, l'anglais et le français» qui «doivent être exploités dans nos Eglises, en communion et sous l'autorité de nos Pasteurs attirés». Puis, le père Fabio Baggio, membre du comité d'organisation et recteur de l'Institut scalabrinien pour la mobilité humaine de Rome, a fait la synthèse des travaux, avant que Mgr Miguel Angel Olaverri ne souligne les raisons justifiant la migration, ses origines et son devenir.

Gislain Wilfrid BOUMBA

forcées et asile en Afrique: défis sociaux et politiques». Pour le compte de la sixième session, Jean-Bernardin Ndoulou, André Kabasele et Mesmin-Prospér Massengo ont respectivement décor-

est indispensable. La maîtrise de l'anglais constitue un atout.

- Fournir au moins trois (3) références en relation avec le poste.

Les candidats intéressés peuvent obtenir les termes de référence du poste et le modèle CV en envoyant un message électronique à: delegation.generale@apni-congo.org

Les personnes physiques, intéressées et répondant aux critères ci-dessus, sont invitées à déposer à l'adresse ci-dessous, en français sur support papier ou à transmettre par voie électronique (E-mail :delegation.generale@apni-congo.org) un dossier de candidature, comprenant une lettre de motivation et un CV détaillé, au plus tard le 22 février 2016 à 14h00, avec la mention: «candidature au poste de Directeur du guichet de mise à niveau».

Association Pointe Noire Industrielle
- Délégation Générale
Base Total E&P Congo, KM4 Ouest
- BP 326, Pointe Noire
République du Congo

L'APNI s'attache à promouvoir l'égalité des sexes. En conséquence, les femmes sont vivement encouragées à se porter candidates.



Programme Régional de Mise à Niveau de l'industrie de l'Afrique Centrale Appel à candidature pour le recrutement du Directeur du Guichet de Mise à Niveau en République du Congo

Le Programme Régional de Mise à Niveau de l'industrie (PRMN) est un programme pour la région de l'Afrique Centrale, piloté par la Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale (CEMAC), en coordination avec la Communauté Economique des Etats de l'Afrique Centrale (CCEAC), financé par l'Union Européenne dans le cadre du 10e Fonds Européen de Développement et, mis en œuvre par l'Organisation des Nations Unies pour le Développement Industriel (ONUDI).

Dans le cadre de la mise en œuvre du PRMN en République du Congo, l'Association Pointe Noire Industrielle (APNI), lance un appel à candidature pour recruter le Directeur du Guichet de Mise à Niveau.

Le Guichet de mise à niveau (GMN) est placé sous l'autorité du Comité national de pilotage du PRMN et la supervision du Conseil d'administration de l'APNI. Il est la structure opérationnelle du programme, en

contact direct avec les entreprises. Il met en œuvre les décisions du comité national de pilotage.

- Les critères de sélection sont les suivants:
- Être citoyen de la République du Congo.
 - Avoir un Diplôme supérieur d'ingénieur, d'économiste ou équivalent (bac+4 minimum).
 - Avoir une expérience dans un poste de responsabilité dans l'industrie ou dans un projet d'appui aux entreprises comme chef de projet ou coordonnateur.
 - Avoir une expertise confirmée dans le domaine du développement des petites et moyennes entreprises. Une expérience d'au moins 10 ans dans ce domaine est requise.
 - Disposer d'une capacité à diriger des équipes pluridisciplinaires.
 - Bonne maîtrise de la communication constitue un atout majeur pour ce poste.
 - La maîtrise de l'outil informatique est indispensable.
 - La maîtrise du français, à l'oral et à l'écrit

Clôture de la 44^e assemblée plénière de la C.e.c et de l'année de la vie consacrée

Dans un message, les évêques appellent les chrétiens à être miséricordieux!

Ouvertes lundi 1^{er} février 2016, au C.i.o (Centre interdiocésain des œuvres) à Brazzaville, sur le thème: «*Miséricordieux comme le Père*», «*Soyez miséricordieux comme votre Père céleste est miséricordieux*» (Luc 6, 36), les assises de la 44^e assemblée plénière de la C.e.c (Conférence épiscopale du Congo) se sont achevées dimanche 7 février 2016, par une messe d'action de grâces célébrée en la cathédrale Sacré-Cœur de Brazzaville, par Mgr Daniel Mizonzo, évêque de Nkayi, président de la C.e.c et concélébrée par tous les évêques du Congo. Au cours de cette célébration eucharistique animée par la chorale diocésaine Mgr Barthélémy Batantu et les Amis du grégorien, de nombreux fidèles laïcs, religieux et religieuses de différentes congrégations avaient pris d'assaut la cathédrale archicentrale, marquée aussi, par la clôture de l'année de la vie consacrée au Congo. A cette occasion, dix religieuses issues de différentes congrégations ont célébré leur jubilé par le renouvellement de leur engagement, soit six ont atteint 25 ans de vie religieuse, trois pour 60 ans et une pour 70 ans.

Le communiqué final lu par l'abbé Brice Armand Ibombo, secrétaire général de la C.e.c révèle qu'une cinquantaine de participants venus de différentes structures de l'Eglise, ainsi que des individualités ont pris part aux assises des évêques du Congo. Il s'agit des abbés vicaires généraux, des recteurs des trois grands séminaires, des membres du secrétariat de la C.e.c, des membres du bureau du C.n.a.l.c (Conseil

dans le code de droit canonique», par l'abbé Arnel Kema; «*Témoignage d'un couple chrétien suivi d'une expérience vécue du synode sur la famille, tenu à Rome*», par Mgr Urbain Ngassongo. Tous ces exposés, enrichis par des témoignages, ponctués d'échanges et débats, ont permis aux participants d'approfondir le concept de la miséricorde, pour faire mieux vivre la chrétienté congolaise au cours de cette année Sainte

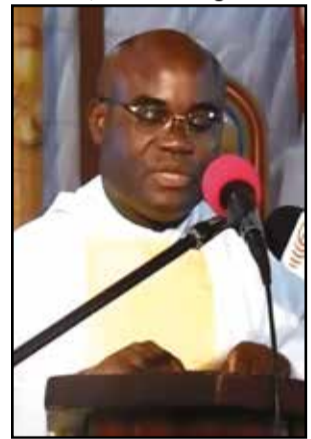


Mgr Daniel Mizonzo.



Abbé Alain Loemba-Makosso.

lonté à être miséricordieux. «*Chacun et chacune doit vivre pleinement sa vocation chrétienne, en témoignant aux autres la miséricorde de Dieu, qui se traduit par le pardon, la compassion, la tendresse et l'amour, pour bâtir un Congo plus juste, plus uni où la réconciliation, le dialogue, l'harmonie et le partage prennent le dessus sur l'égoïsme, la haine, les rancunes, l'esprit de vengeance et la division*». Signalons que tous les évêques étaient présents, notamment NN.SS Anatole Milanlou, archevêque métropolitain de Brazzaville; Louis Portella Mbuyu, évêque de Kinkala; Yves Marie Monot, évêque de Ouesso; Victor Abagna-Mos-



Abbé Brice Armand Ibombo.



Les soeurs jubilaires.



Les religieuses pendant la messe.



Une vue des participants à la messe.



Les participants aux travaux posant au Complexe sportif de la Concorde.

national de l'apostolat des laïcs du Congo), des commissions épiscopales et des experts. Des sous-thèmes se rapportant sur le thème central ont alimenté les débats, notamment, sur «*Le concept de la miséricorde et son contenu*», développé par le père Claver Boundja; «*La miséricorde dans la Bible*», par l'abbé Ildevert Mathurin Mouanga; «*L'aspect de la miséricorde*

du jubilé de la miséricorde décrétée par le Pape François. En marge des travaux, les évêques du Congo ont échangé avec les membres du bureau de l'U.s.m.c (Union des supérieures majeures du Congo), ainsi que les personnes consacrées présentes à Brazzaville. Aussi, les participants ont-ils visité le complexe sportif de la Concorde et l'Université Denis Sassou-Nguesso de Kintélé.

Au terme des travaux, la Conférence épiscopale du Congo a rendu public un message dont la lecture a été faite par l'abbé Alain Loemba-Makosso, vicaire général de Pointe-Noire. Dans ce message, les évêques du Congo invitent les ouvriers apostoliques, les fidèles laïcs, les enfants et les jeunes, les hommes politiques, la Force publique, les médias, les hommes de bonne vo-

sa, évêque d'Owando; Jean Gardin, évêque d'Impfondo; Urbain Ngassongo, évêque de Gamboma; Miguel Angel Olaverri, évêque de Pointe-Noire; Bienvenu Manamika Bafouakouahou, évêque Dolisie, ainsi que le chargé d'affaire de la Nonciature apostolique au Congo, Mgr Patrick Saw Zay Han.

Pascal BIOZI KIMINOU

la messe de 6h a retrouvé les deux sacs à main contenant des livres de prière et les pièces d'identité des victimes, au croisement de la rue Makana et l'avenue à étage. C'est dans ces conditions que l'abbé Luc Maixent Mahoungou a porté plainte contre l'inconnu, au Commissariat de Police de l'Ombre-Ngambio, La Base, pour qu'une enquête soit ouverte, afin de retrouver le présumé voleur.

Abbé Luc Maixent MAHOUNGOU
Contacts: 06.666.38.13

Cette semaine au Vatican

Pour la pleine unité de tous les baptisés

La nouvelle de la semaine, au Vatican, a été l'annonce-surprise vendredi, d'une rencontre entre le Pape François et le Patriarche Cyrille, Patriarche de l'Eglise orthodoxe de Moscou et de toute la Russie. Ce sera ce vendredi 12 février à 14h, à La Havane, à Cuba. C'est la première fois dans l'histoire du christianisme que les primats des deux Eglises vont se rencontrer; une étape importante dans leur rapprochement maintes fois sollicité par les Papes Jean-Paul II et Benoît XVI. Un communiqué a précisé que la rencontre entre les deux «Papes», qui durera deux heures, comprendra aussi «un entretien personnel à l'Aéroport international José Martí de La Havane et se conclura avec la signature d'une déclaration commune».



Le Pape François avec le Patriarche Cyrille de Moscou et de toute la Russie.

A Cuba, on se réjouit déjà de ce grand événement qui sera suivi par pas moins de 76 journalistes. Autre détail déjà noté par les Cubains: Cuba deviendra le premier pays, hors Italie, à recevoir le Pape François à deux reprises, après sa visite du 19 au 22 septembre 2015. Le Cardinal Peter Erdö, président du Conseil des conférences épiscopales d'Europe, a écrit au Patriarche de Moscou, saluant «un pas de plus accompli vers l'unité et le témoignage commun des chrétiens».

La rencontre entre le Pape François et le Patriarche Cyrille, quoique «préparée depuis longtemps», n'en a pas moins été insérée à la dernière minute dans le programme des deux leaders religieux. Le Patriarche Cyrille effectue une visite pastorale de quatre jours à Cuba et le Pape François sera sur son chemin vers le Mexique, pour le 12^e voyage international de son pontificat (le 11^e l'a conduit en novembre dernier à visiter, pour la première fois, l'Afrique: Kenya, Ouganda, Centrafrique). Pays de contrastes, à la charnière entre l'Amérique du Nord à laquelle il appartient de fait et l'Amérique du Sud à laquelle on l'identifie trop souvent à tort, le Mexique est un pays de contrastes. Très catholique, mais également très violent, il est l'un des plus dangereux du continent américain. Près de 26.000 personnes y ont disparu et environ 80.000 y ont perdu la vie au cours de la dernière décennie.

En novembre 2014, le missionnaire ougandais, Père Ssenyondo (56 ans), au Mexique depuis 2008, avait été retrouvé mort et carbonisé dans le diocèse de Chilpancingo. Il avait dénoncé le trafic de drogue.

L'objectif premier du Pape (qui est Argentin, donc latino-américain lui aussi), sera d'aller prier au sanctuaire de Notre-Dame de Guadalupe, patronne des Amériques. Mais, le Saint-Père a indiqué qu'il n'éludera pas les problèmes auxquels les Mexicains sont confrontés. Le voyage commencera le 12 février et s'achèvera le 17 (le 18 en heure de Rome et du Congo).

Durant la semaine, le Pape François a continué de célébrer sa messe matinale en la chapelle de la Maison Sainte Marthe au Vatican, avec ses homélies très attendues par la chrétienté. Mardi, il a commenté la mort de Saint-Jean Baptiste, l'évangéliste, «le plus grand homme né d'une femme». Jean, grand homme, finit sa vie dans une cellule misérable avec la tête tranchée, sans jamais réclamer la grandeur ni se mettre à la place de Jésus dont il annonçait la venue. «La «grande gloire» de Jean est d'avoir été «prophète non seulement dans ses paroles, mais dans sa chair: à travers sa vie, il a préparé la route à Jésus. C'est un grand homme!».

Enfin, durant la semaine le Saint-Père a nommé le nouvel évêque auxiliaire de Johannesburg. Il s'agit du Père Duncan Theodore Tsoke. Né en 1964 en Afrique du Sud même, il fut ordonné prêtre en décembre 1995 pour le compte de l'Archidiocèse dont il devient l'auxiliaire. Il en était jusqu'ici le vicaire général.

A la semaine prochaine!

Albert S. MIANZOUKOUTA
Correspondant au Vatican

REMERCIEMENTS

Antoine Bouba-Bouba, agent Ceeduc, Etienne Mbemba, en service à l'IPHD-Bouenza, à Nkayi, Serge Evariste Malanda, madame Banzouzi née Voua Pascaline, Marcelline Mabanza et familles remercient de tout cœur ceux qui les ont assistés de multiples manières lors du décès, le 7 janvier 2016, par accident de la voie publique, de leur neveu et fils Merlin Orsy Devalant MBEMBA. Leurs remerciements vont particulièrement aux sœurs de la Divine Providence de Ribeauvillé, au personnel expatrié et national de l'IPHD, ainsi que du CICR, pour leur assistance morale, matérielle et financière. L'inhumation de Devalant Mbemba a eu lieu le 19 janvier 2016, au cimetière privé de Loukanga. Puisse son âme reposer dans la paix du Dieu Miséricordieux!



Paroisse Sainte Thérèse de l'Enfant Jésus de Ngambio (Archidiocèse de Brazzaville)

Le presbytère visité par des voleurs

Dans la nuit du vendredi 5 au samedi 6 février 2016, le presbytère, c'est-à-dire la maison des prêtres, a été visité par des voleurs. C'est à 5h du matin que l'abbé stagiaire a réveillé le curé de la paroisse, l'abbé Luc Maixent Mahoungou qui dormait avec son confrère curé de la paroisse Saint Joseph de Djambala, pour leur

annoncer que le voleur est entré au presbytère. Après avoir pulvérisé une poudre pour les endormir davantage, il a arraché la grille de la fenêtre et enlevé les nacos afin d'y entrer. Dans la chambre, le voleur a pris quelques habits, le Dvd et les deux téléphones portables du curé de la paroisse. Sur ce qui appartenait au curé de Djambala, le voleur a emporté le sac

contenant: une enveloppe de 300.000 frs, ses deux téléphones portables, les habits, les pièces d'identité et autres objets. Au salon, le voleur a emporté deux sacs à main, un ordinateur portatif et une enveloppe de 210.000 frs. Le voleur a abandonné au salon le reste de la poudre utilisée pour endormir ses victimes. Le samedi matin, un chrétien venant à

L'infinitique inclusive sous l'étendard du Chemin d'Avenir

Dans ses instances et ses laboratoires, le PCT travaille nuit et jour, du sommet à la base, créant et analysant diverses nouveautés, dans la perspective d'enrichir sans cesse le chemin d'avenir du peuple congolais.

C'est le cas des débats citoyens de haut niveau portant sur «La Théorie économique de l'infinitique inclusive». Cette nouvelle théorie économique, politique et sociale vise et permet l'invention mathématique d'un capitalisme inclusif pour tous, avec élimination de la pauvreté et des inégalités sociales par l'introduction de l'Etat en bourse et la distribution des actions de la société nommée l'Etat à tous les citoyens. Devenus actionnaires effectifs de l'Etat tel que celui-ci pèse dans l'économie, les citoyens sortent mathématiquement et effectivement du statut des personnes pauvres; ce qui marque l'élimination effective de la pauvreté et des inégalités parmi les citoyens.

Il s'agit d'une découverte scientifique réalisée par Daniel NGASSIKI, économiste et banquier africain (congolais) dans ses articles de recherches disponibles sur le net via «Open Science Repository Economics», «Google Research», «Le Monde.fr» et «La Semaine Africaine» pour les versions grand public.

Mots-clé sur le net:

Théorie économique de l'infinitique inclusive; capitalisme inclusif pour tous.

***Ce message libre est publié
par des militants avisés du PCT.***

9^e édition du Masa (Marché des arts du spectacle africain)

Le Fespam assure l'accompagnement de la chanteuse Nteko

Du 26 mars au 2 avril 2016, se déroulera à Abidjan, en Côte d'Ivoire, la 9^e édition du Marché des arts du spectacle africain, en sigle Masa, auquel prendra part l'artiste musicienne congolaise Nteko, Princia Mabondzo, de son nom à l'état-civil. Prélude à cela, le commissariat général du Fespam (Festival panafricain de musique) a cru bon de mettre en place un dispositif d'accompagnement constitué, entre autres, d'un espace et des instruments qui permettent à l'ambassadrice congolaise et à son groupe de se préparer pour ce grand rendez-vous panafricain d'Abidjan.

Pour Jean-Patrice Mezène Passi, directeur artistique du Fespam, ce geste de son institution s'inscrit dans la logique du Fespam qui a pour vocation de promouvoir, valoriser la musique africaine, de par le monde. «Cela fait partie de nos responsabilités au quotidien: valoriser la musique africaine... Aujourd'hui, dans le cadre de la promotion, nous avons pour tâche d'accompagner les artistes, surtout ceux qui sont sollicités à l'international, en leur apportant notre expertise... surtout notre assistance technique. C'est ce qui se fait aujourd'hui avec l'artiste Nteko», a-t-il expliqué. Rassurée de faire de bonnes prestations au Masa, à Abidjan, grâce au concours du Fespam, l'artiste-musicienne Nteko s'est exprimée en ces termes: «Nous sommes

très heureux, mon équipe et moi, de participer à ce festival de danse. Il faut représenter le Congo, ce n'est pas facile...mais on n'a pas peur, car ce n'est pas la première scène. Il faut reconnaître qu'on avait un petit souci pour le matériel et l'espace pour nos répétitions, car les lieux de répétition coûtent cher, on n'avait pas assez de moyens, on a sollicité le concours du Fespam, qui est venu à la rescousse, en nous donnant du matériel, la salle, etc, nous en sommes très reconnaissants et disons merci à cette institution». Signalons que Nteko a été finaliste du prix découverte Rfi-France 24, en 2013, prix spécial au Tam-Tam d'or, la même année.

Marcellin MOUZITA
MOUKOUAMOU



Nteko, pendant la prestation.



Jean Patrice Mezène Passi.

Musique

Youssou Ndour prépare un album avec un clin d'œil à la jeunesse africaine

Le vendredi 5 février 2016 a eu lieu, à Marrakech, au Maroc, la cérémonie solennelle de remise du doctorat honoris causa de l'Université privée de Marrakech à Denis Christel Sassou-Nguesso, président de la Fondation Perspectives d'avenir et député élu d'Oyo, dans le département de la Cuvette. Parmi les invités de marque qui ont rehaussé de leur présence cet événement, figurait la star de la chanson sénégalaise Youssou Ndour, le roi du mbalax. Qui s'est prêté à nos questions, à la fin de la cérémonie.



Youssou Ndour et l'auteur de l'article.

*On est un peu surpris de vous voir ici, à l'Université privée de Marrakech, à l'occasion de la cérémonie de distinction du président de la Fondation Perspectives d'avenir et député d'Oyo, dans le département de la Cuvette, Denis Christelle Sassou-Nguesso...

**Surpris?

*Ouais, je l'avoue, vous en tant qu'artiste...

**Moi, je viens très souvent ici. C'était un honneur d'être invité ici. Je pense que c'est un moment très important, parce que l'université c'est là où, quand même, les choses se construisent. Honoré un Africain, à partir de cette université, nous pensons que c'est une très bonne chose, et moi, j'étais très honoré d'être invité ici, et j'ai tenu à être là.

*Ceci dit, quelle est l'actualité de Youssou Ndour, sur le plan artistique?

**Actuellement, je suis en train de travailler sur un album, qui va sortir cette année.

*Pouvez-vous nous en dire davantage?

**En fait, c'est un album de Youssou Ndour, mais avec un clin d'œil à la jeunesse africaine, à tout le continent, parce que bon, voilà, il faut profiter aussi de la diversité extraordinaire qu'il y a autour de notre continent, dans la musique, dans la démarche. Il y a des titres comme «Be carefull», à travers lequel je donne des conseils, mais aussi des duos avec des artistes du continent, je ne révélerais pas les noms, mais bon, on est en phase.

Propos recueillis par
Véran Carrhol YANGA

Livre

Pascaline Le Tinier parle de «Mystères à Brazzaville»

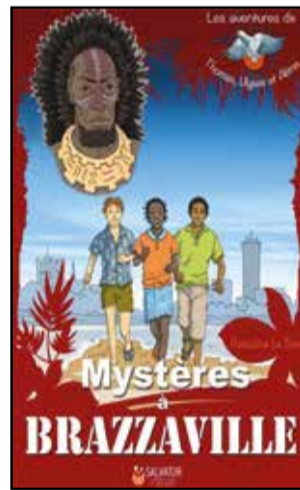
Après sa participation au 2^e Salon du livre de Brazzaville. Un roman destiné aux plus jeunes, qui raconte les aventures de trois adolescents, en quête d'aventures et de sensations fortes, qui les fera voyager au cœur de la capitale congolaise: Thomas, le Parisien; Ulysse, le Franco-sénégalais; et Alima, la Congolaise. L'auteure parle de son ouvrage de 141 pages, subdivisé en trois parties, dont chacune s'ouvre par un proverbe africain, à savoir: «Les oiseaux de même plume s'assemblent», «Le mensonge donne des fleurs, mais pas de fruits», et «On ne mange pas les arachides avec un seul doigt».

Basée au Congo, il y a deux ans, Pascaline Le Tinier, de nationalité française, historienne de l'art et co-auteur de plusieurs livres de jeunesse, s'est intéressée à la culture congolaise. D'où son coup d'essai «Mystères à Brazzaville», publié aux Editions Salvador Diffusion. «Mystères à Brazzaville met en exergue l'amitié sans frontières au cœur de l'Afrique. Un trio d'amis d'origine se retrouve dans ce roman: Thomas, le Parisien; Ulysse, le Franco-sénégalais; Alima, la Congolaise. Ce livre raconte une flopée d'histoires et d'aventures, entre autres, la recherche du collier du Roi Makoko, souverain des Téké, volé à l'époque coloniale, que le royaume a tant réclamé à la France, par l'entremise du Gouvernement de la République. C'est une petite intrigue policière, l'histoire d'un petit expatrié qui arrive dans un pays et partage son amitié avec les autres enfants.

Que les enfants, ici, soient fiers de ces traditions riches et à découvrir la disparition du collier du Roi», raconte-t-elle. «Thomas, Ulysse et Alima sont des personnages imaginaires. Cependant, leurs aventures sont librement inspirées d'un fait réel: on est toujours à la recherche du véritable collier du roi Makoko», explique l'auteure. En fait, Pascaline Le Tinier a découvert cette histoire dans l'ouvrage publié par Eugénie Mouayini Opo Mouayini, actuelle administrateur-maire de Mfilou, le 7^e arrondissement de Brazzaville. Elle commente et s'interroge, en même temps, l'histoire de la disparition de ce collier abordée par cette dernière: «Dans un petit livre passionnant, l'incroyable histoire du collier du roi Makoko de Mbé (Editions Les Manguiers, en mai 2010, Eugénie Mouayini Opo, la représentante du roi actuel, nous conte son histoire. L'aurait-elle retrouvé?».



Pascaline Le Tinier.



La couverture du livre.

Toujours à la recherche de ce collier, l'auteure oriente les lecteurs: «Les plus curieux voudront voir ce mystérieux objet historique. Ils peuvent se rendre au Musée du Quai Branly, à Paris. Informations: www.quai-branly.fr. Mais y trouveront-ils la véritable parure du roi? Le mystère demeure. Un collier est également visible à la galerie Congo, à Brazzaville. L'enquête n'est donc pas finie!» Pascaline Le Tinier argumente l'aventure des adolescents: «Quand Thomas Mongenais s'installe avec sa famille à Brazzaville, en Afrique, l'aventure commence dès la descente de l'avion. Un masque espionne Thomas par la fenêtre. Ulysse, son voisin, ne va jamais à l'école et Alima reste bien

silencieuse, aux cours de karaté. Et pourquoi cherche-t-elle le collier d'un roi, mort depuis plus de cent ans? Pour résoudre ces mystères, les trois enfants s'engagent dans l'aventure, affrontent un gang sans scrupule et font l'expérience de fortes valeurs: comme l'amitié, la solidarité et leurs envers: la tricherie, la violence, et la trahison». La parution du nouveau livre de Pascaline Le Tinier est une bonne chose pour les jeunes Africains, qui manquent parfois de littérature adaptée à leurs réalités. Cette aventure dans le décor du Congo, avec une trame historique, est un livre qui ne laissera certainement pas le lecteur indifférent.

Grâce-Désirée BAH

IN MEMORIAM

8 février 2011 –
8 février 2016

Cinq ans, déjà, que Dieu a rappelé à Lui: PAMBOU Marie-Louise. Elle était retraitée du Ministère de l'Agriculture et de l'Élevage. En ce jour d'Anniversaire, Jean Jacques NIKINIKI, ses frères et sœur prient tous ceux qui ont connu leur maman, d'avoir une pensée pieuse



en sa mémoire.

Que Dieu lui accorde le repos éternel.

R.d.p.s (Rassemblement pour la démocratie et le progrès social)

Soutien à la candidature de Denis Sassou-Nguesso, candidat unique de la Majorité présidentielle

Le Comité directeur du R.d.p.s (Rassemblement pour la démocratie et le progrès social) a tenu une session extraordinaire, la deuxième du genre, dimanche 31 janvier 2016, dans la salle de conférences de l'Hôtel «Le Gilbert's», à Pointe-Noire, sous le patronage de son Président, M. Jean-Marc Thystère-Tchicaya, Député élu dans la première circonscription de Mvoumvou et actuel Ministre des hydrocarbures. Cette session a connu la participation de 208 membres sur 249 et il y a eu 20 membres qui se sont excusés tandis que 21 absents. Parmi les points figurant à son ordre du jour, il y avait celui relatif «à la candidature du R.d.p.s à l'élection présidentielle du 20 mars 2016». Ainsi, «conformément aux recommandations des Fédérations, le Comité directeur s'est résolu à ne pas présenter un candidat à l'élection présidentielle du 20 mars 2016 et a décidé de soutenir le candidat unique de la Majorité présidentielle».

La décision du Comité directeur du R.d.p.s de choisir le Président Denis Sassou-Nguesso comme son candidat à l'élection présidentielle est intervenue après la tenue des assemblées générales extraordinaires des Fédérations et de la session extraordinaire du Bureau politique. Selon le communiqué

final adopté avec amendements, les membres du Comité directeur se sont prononcés sur la question de l'élection présidentielle. Ils ont aussi abordé les cas d'indiscipline, en approuvant le rapport du Bureau politique. Ainsi, le Comité directeur a confirmé les sanctions proposées contre les camarades Justin Go-



Les membres du comité directeur.

ma-Gabou et Gauthier Mavoungou-Makosso, pour un avertissement et a décidé de la suspension du camarade Mabio Mavoungou Zinga, député élu à Tchiamba-Nzassi (Département du Kouilou). Rappelons que dans

son mot d'ouverture, le Président du R.d.p.s a d'abord remercié et souhaité la bienvenue aux membres du Comité directeur. Il a, ensuite, présenté les meilleurs vœux de santé et de paix à tous les membres pour cette année 2016,

avant de signifier l'importance de cette session extraordinaire qui se tenait la veille d'une échéance électorale majeure, à savoir l'élection du premier Président de la nouvelle République, et après la tenue des assemblées générales

extraordinaires des fédérations et de la session extraordinaire du Bureau politique. Enfin, le Président du parti, Jean-Marc Thystère-Tchicaya, a invité le Comité directeur à se prononcer sur cette question de l'élection présidentielle en toute responsabilité dans un climat réaliste et apaisé, dont les conclusions permettront au parti de jouer un rôle majeur sur l'échiquier politique national.

Déclaration du Comité Directeur relative à l'élection présidentielle du 20 mars 2016

Le Comité Directeur du RDPS, réuni en session extraordinaire, ce dimanche 31 janvier 2016, dans la salle des conférences de l'Hôtel Le Gilbert's à Pointe-Noire, décide de ne pas présenter un candidat du RDPS à l'élection présidentielle du 20 mars 2016:

- soutient la candidature unique de la Majorité Présidentielle;
- demande au Camarade Denis SASSOU-NGUESSO, Président de la Majorité Présidentielle, de faire acte de candidature à l'élection présidentielle du 20 mars 2016. Fait à Pointe-Noire, le 31 janvier 2016

Le Comité Directeur

CABINET COMPTABLE DUVAL
Comptabilité-commissariat aux comptes-audit-conseil
d'entreprise SAU en capital de 10 000 000 F. Cfa R.C.C.M 15
B 386
Expert-comptable agréée CEMAC n°436
Compte bancaire BGFI n° 30008 03200 42007993011

ANNONCE

SOCIETE TRANSIT MARITIME CONGOLAIS

Par l'assemblée Générale extraordinaire du 23/12/2015

Le capital de la société est porté à 100 000 000 F. Cfa

Mme **POUATY MAPAKOU HORTENSE** est agréée en tant que nouvel actionnaire.

MINISTERE DE L'ECONOMIE, DES FINANCES, DU BUDGET ET DU PORTEFEUILLE PUBLIC
REPUBLIQUE DU CONGO
Unité - Travail - Progrès
DIRECTION GENERALE DES IMPOTS ET DES DOMAINES

COMMUNIQUE

La Direction Générale des Impôts et des Domaines informe toutes les entreprises du département fiscal de Brazzaville que l'unité des moyennes entreprises (UME) de Brazzaville est ouverte, à compter de ce mardi 09 février 2016. Elle est située derrière le bâtiment abritant l'unité des grandes entreprises de Brazzaville.

A cet effet, à partir du 10 février 2016, les moyennes entreprises dont le chiffre d'affaires annuel est compris entre:

- 100 millions et 800 millions F. CFA pour les fournitures de biens;
- 100 millions et 500 millions F. CFA pour les prestations de service sont invitées à souscrire désormais leurs déclarations fiscales au sein de cette nouvelle unité.

Fait à Brazzaville, le 08 février 2016

Le Directeur Général,
Antoine NGAKOSSO

Championnat national d'élite Ligue 1

Les Diabes-Noirs ont tremblé,
F.C Kondzo balayé par une bourrasque!

Résultats: Tongo F.C.A.S.P (0-2), F.C Kondzo-J.S.P (0-5), La Mancha-A.S.Kimbonguélé (2-0), J.S.T-A.C Léopards (2-2), Diabes-Noirs-Etoile du Congo (0-0), Nico-Nicoyé-V.Club Mokanda (1-1), A.S Cheminots-Patronage Sainte-Anne (2-0), Jeunes Fauves-S.M.O (1-0), CARA-Pigeon Vert (1-0), Munisport-Inter Club (1-2)

Le championnat national de football d'élite Ligue 1 s'est poursuivi le week-end dernier en sa huitième journée. Une caractéristique dominante: le match nul vierge imposé par l'Etoile du Congo aux Diabes-Noirs, dimanche 7 février, au Stade Massamba-Débat, là où tout le monde donnait les leaders favoris de cette joute. Le vent a soufflé et redoublé de fureur. Les Diabes-Noirs ont tremblé. S'ils n'ont pas mis les pouces et prolongent leur longévité à la tête du classement, ils ont perdu, quelque peu, de leur superbe au cours de cette partie. L'Etoile du Congo semblait, en effet, réunir tous les ingrédients de la victoire. En se laissant dévorer par l'offensive à outrance, d'entrée de jeu, elle dévoilait ses intentions. Mieux,



Derby Diabes-Noirs-Etoile du Congo: l'attaquant diabolin Bermajin Kangou tente vainement de déborder un défenseur stellien.

se laisser rattraper aussi facilement. Et pourtant, les Fauves du Niari ont pris à la gorge, d'entrée de jeu, leur adversaire. Ils ont récolté leur premier

suspense qui n'avait que trop duré. Armand a ouvert le score (0-1), à la 37e minute, Duval Ngoma l'a aggravé (0-2), sur penalty, quatre minutes

de cinq buts limpides, les uns que les autres. Déjà à la 9e minute, Glary Bopossa (9e) ouvrirait le score: 1-0. Douze minutes après, Benny Boliko concluait, victorieusement, d'une reprise. Et à la 40e minute, Guy Mbenza alourdissait la marque en exploitant une hésitation de la défense adverse. Kondzo prenait un quatrième but signé, une fois de plus, Guy Mbenza, à la 44e minute. Borgela Mavouanda ajoutait le cinquième but, quatre minutes après la reprise (49e): 0-5. Un score qui se passe de commentaires, tant il est large et bavard, par lui-même. Les adversaires de J.S.P sont avertis...

A Pointe-Noire, la Mancha a fait l'essentiel dans son match l'opposant à l'A.S Kimbonguélé. De même que l'A.S Cheminots, aux dépens de Patronage Sainte-Anne. Nico-Nicoyé et V.Club Mokanda ont choisi le chemin du match nul. Enfin, à Dolisie, Jeunes Fauves ont fait une victime: Saint-Michel de Ouenzé.

Au regard de ces résultats, les Diabes-Noirs, quoique freinés, gardent toujours la tête du classement. Mais, désormais, ils auront affaire à forte adversité. Ils ne tiennent plus qu'à deux points. Peut-être reprendront-ils du terrain, prochainement. Dans le cas contraire, ils perdront le leadership.

G.M.

Classement officiel

1. Diabes-Noirs (22 points/+11). 2. CARA (20/+8). 3. A.C Léopards (18/+13). 4. La Mancha (17/+8). 5. J.S.T (15/+8). 6. J.S.P (14/+9). 7. Inter Club (13/0). 8. Etoile du Congo (12/0). 9. Nico-Nicoyé (10/+3). 10. Patronage Sainte-Anne (10/-1). 11. Jeunes Fauves (9/+3). 12. F.C Kondzo (9/-2). 13. A.S.P (9/-2). 14. V.Club Mokanda (8/+5). 15. A.S Cheminots (8/-5). 16. A.S Kimbonguélé (8/-5). 17. S.M.O (6/-3). 18. Munisport (4/-9). 19. Tongo F.C (3/-13). 20. Pigeon Vert (1/18)



J.S.T-A.C Léopards: tâche impossible pour le Fauve Merveil Ndockyt (n°17), surveillé par son vis-à-vis.

Etoile du Congo contestait à son adversaire le monopole de l'initiative en confisquant le milieu de terrain. Et par la vivacité de son football fait d'incessants démarquages et de débordements, dans les couloirs extérieurs, suivis des tirs ou centre-tirs tendus devant les bois de Wilfrigon Mongondza, le portier des Diabes-Noirs. Des garçons comme Christ Ngoma Mbo et Géovani Ipamy ont mis des fourmis dans les jambes et des défenseurs et des supporters de Diabes-Noirs.

Toute la première période, l'Etoile du Congo était irrésistible. Malheureusement, elle a péché au niveau de son quintette offensif. Côté Diabes-Noirs, ils ont été plus défensifs, contrairement à sa tradition. Les joueurs ont manqué de dynamisme et d'imagination, tandis que le staff technique a brillé par une certaine légèreté ou complaisance. Que pouvait-on attendre de la deuxième période de jeu? Souveraine et insolente, l'Etoile du Congo s'évertuait à faire sauter tout sur son passage, avant de s'épuiser. Les Diabes-Noirs ont résisté, avant de placer des contres suffisamment provocateurs, mais sans aller au bout de leurs intentions.

En fin de match, plusieurs fois harcelées, les défenses respectives, supplées par des gardiens de but assez vigilants, sauvaient la face... Ce match nul n'a pas, semble-t-il, fini d'alimenter la polémique dans la famille des "Jaune et noir". Pourrait-il déclencher une remise en question? Elle l'aiderait à aborder les prochaines rencontres avec plus de détermination.

A.C Léopards
trébuché aussi

Une bien triste performance aussi, que le match nul (2-2) obtenu par l'A.C Léopards, sur la même pelouse, mais une heure et demi plus tôt, face à J.S.T. Un piètre résultat collectif que méditeront sans doute joueurs et entraîneurs de l'A.C Léopards de Dolisie. On conçoit mal une équipe qui a le vent en poupe

but seize minutes après le coup d'envoi, Winstone Kalengo ayant poussé dans la cage de J.S.T un ballon vomi par le gardien de but: 0-1. Le Zambien récidivait, huit minutes après, du plat du pied, parachevant un service de Merveil Ndockyt: 0-2.

Condamnée à courir après deux buts, J.S.T ne désespérait pas. Heureusement! Après avoir réduit la marque par Mabilia Mayindou (25e), Etou Mban égalisait, ensuite, de la tête, presque en fin de partie: 2-2 (87e).

La huitième journée a commencé, samedi 6 février. Gars de Tongo F.C et de l'A.S.P ont ouvert les hostilités. Les Ponténégrins avaient réuni les ingrédients nécessaires pour lever un

après la reprise.

J.S.P très
bavardé!

Aux prises avec F.C Kondzo, J.S.P, de son côté, a réalisé une véritable promenade de santé. Des buts comme s'il en pleuvait. Tout ce qu'a tenté J.S.P lui a, merveilleusement, réussi. Les jeunes de Poto-Poto ont été, en quelque sorte, amenés à enfoncer des portes ouvertes. Et pour tout dire, ça été un match de niveau inégal. Pour l'emporter, J.S.P a chassé F.C Kondzo du milieu de terrain d'où sont parties ses actions les plus meurtrières. Des actions qui ont accouché

CHAN 2016

La R.D.C sacrée
pour la deuxième fois!

Les rideaux sont tombés sur la quatrième édition du CHAN (Championnat d'Afrique des nations de football), dimanche 7 février 2016, à Kigali. Avec le sacre des Léopards de la République Démocratique du Congo. Aux dépens des Aigles du Mali qu'ils ont, impitoyablement, passé à la moulinette: 3-0!

Dans ce tournoi réservé aux joueurs évoluant dans les championnats de leurs pays respectifs, la R.D.C partait avec la faveur des pronostics. Possédant une organisation tactique bien huilée, redoutable en contre-attaque, s'appuyant sur un regroupement défensif solide, elle termine sur la plus haute marche africain. Quatre-vingt buts, au total, ont

été inscrits au Rwanda, soit une moyenne de 2,5 buts par match. Le score le plus bavard a été réalisé par la Tunisie, aux dépens du Niger. L'attaque la plus meurtrière est celle de la RDC, qui a, aussi rafilé les couronnes de meilleur canonier et meilleur joueur, qui ont échoué à leur attaquant, Elia Meschack, auteur de 4 buts et de deux passes décisives, ainsi que le trophée de fair-play. Rendez-vous dans deux ans! Mais, tout de même, le Rwanda a gagné un pari: organiser et réussir la compétition. Demain, ce sera peut-être la grande CAN.

Guy-Saturnin
MAHOUNGOU

Le saviez-vous?

...L'international congolais Thievy Bifouma, prêté jusqu'à la fin de la saison au Stade de Reims (France) par son équipe d'origine, Espanyol de Barcelone (Espagne), a inscrit son premier but en Ligue 1 française (le championnat de Division 1 de France), samedi 6 février 2016, au cours de la 24e journée. Le Stade de Reims affrontait, en déplacement, le S.M Caen. C'était son troisième match, sa deuxième titularisation d'affilée avec son nouveau club. Thievy a marqué son but, d'une tête, à bout portant, à la 20e minute de jeu. Finalement, les Rémois l'ont emporté par 2 à 0, le deuxième but étant l'œuvre d'un autre Congolais, Prince Oniangue, entré en cours de jeu en remplacement, ironie du sort, de Thievy Bifouma au bout d'une heure de jeu...

...Joseph Moutsila, premier président de la Fécovo (Fédération congolaise de volley-ball) est décédé, le lundi 1er février 2016, à 10h45, à Brazzaville. Il avait 86 ans...

...Notre confrère Roger Ntoto Lacombe, président de la section Congo de l'A.i.p.s (Association internationale de la presse sportive), a fait distribuer, samedi 6 février, à la tribune d'honneur du Stade Massamba-Débat, un communiqué de presse annonçant son départ, dimanche 7 février, à Doha (Qatar) où il a été invité à prendre part aux travaux du 79e Congrès de l'A.i.p.s Monde jusqu'au 11 février...

... Pour convenances personnelles, l'entraîneur Raphaël Mafoua, du Tongo F.C, a décidé de rendre son tablier. Il a été remplacé, provisoirement, par Elie Ngoya, en séjour au pays. Ce dernier devant rejoindre sa ville de résidence, en Belgique, le président Jean-Didier Elongo devra chercher un autre technicien, pour la suite du championnat national d'élite Ligue 1...

...La veille de leur derby contre Etoile du Congo, les Diabes-Noirs ont eu, l'après-midi, une séance d'entraînement réservée aux joueurs non retenus pour cette rencontre. A cette occasion, la coordination des supporters a organisé la deuxième quête populaire des fonds, en vue de soutenir, financièrement, leur équipe. Chaque supporter présent a apporté sa modique contribution. La quête a généré un peu plus de 1.900.000 francs CFA. L'argent, entend-t-on souvent dire, est le nerf de la guerre. Les fonds recueillis sont destinés à l'achat et du bus et d'un domaine où seront construits les installations sportives et le siège de leur équipe, affirment-ils...

...L'ancien arbitre international, actuellement membre de la commission d'arbitrage de la Fécofoot (Fédération congolaise de football), Joseph Miandzoukouta "Yowanet", est, probablement, le plus comique des occupants de la loge centrale de la tribune couverte du Stade Président Alphonse Massamba-Débat. Il n'est jamais à court d'histoires croustillantes à vous couper et le souffle et les côtes. De quoi éveiller certains, car à la partie supérieure de ladite loge, il y a de gros dormeurs, qui ronflent au lieu de river les yeux sur la pelouse...

... Il n'y a pas que Thievy Bifouma qui a inscrit son premier but en Ligue 1 de France. Notre compatriote Arnold Bouka-Moutou, évoluant à Angers, a savouré, lui aussi, son premier but. C'était, curieusement, mercredi 3 février 2016, lors du match Reims-Angers. A la fin de ce match, avec Thievy et Oniangue, ses adversaires d'un soir, ils en ont profité pour reparler du pays, notamment, du prochain match des Diabes-Rouges, en mars contre la Zambie...

Nécrologie

Adieu, Clément
Ndonga!

Le karaté congolais est en deuil. Il pleure Clément Ndonga, dit "Maître Dogger", parce qu'il n'est plus de ce monde. Il s'est éteint le 22 janvier 2016, au C.h.u (Centre hospitalier et universitaire) de Brazzaville. La disparition de Maître Dogger, comme on aimait à l'appeler, a été vivement ressentie dans les milieux du karaté congolais où il a œuvré des années durant. Avec Ngallessami Ibombo et compagnie, Maître Ndonga a été l'un de ceux qui tinrent aux fonts baptismaux la Fédération congolaise de karaté et arts martiaux affinitaires. Il en était encore peu avant sa mort, membre du bureau exécutif. Adieu, Me Ndonga!...

GX INTERNATIONAL

- Express National International
- Fret Aérien & Maritime
- Douane & Transit
- Logistique

Notre devise
ALLER + LOIN

SERVICE COMMERCIAL

Pointe-Noire : Rond point Kasai (Face au café)
Brazzaville : 01 Av Cardinal emile Blayenda (Face à la Matrice)

Tel : (+242) 059010238 / 055501075
Tel : (+242) 055501071 / 055501073

Nos partenaires: UPS, DHL, SAP, etc.

BUROTOP IRIS  

HUAWEI Mate S



Rendez-vous chez Burotopiris, votre distributeur exclusif de Huawei au Congo

au prix exceptionnel de **475 000 FCFA ht**

- * Ecran 5,5"
- * 3Go de RAM
- * 64Go de mémoire (extensible à 128Go)
- * Double SIM 4G
- * Processeur Octa-Core à 2.2GHz
- * Appareil photo 13 Mp
- * Android 5.1
- * Garantie 1 an

www.burotopiris.com

4 Avenue FOCH - Brazzaville - Tel: 05 5777 888 - 06 669 60 60
Avenue Moe Katt Matou - après Rond Point Kassai - Pointe-Noire - Tel: 04 453 53 53 - 05 605 60 56

BUROTOP IRIS  

www.burotopiris.com

LAPTOP DELL
à 199.000 FCFA ht seulement !



- .Processeur Dual Core à 1.4 GHz
- .Disque dur : 500Go
- .Freedos
- .Ecran 15.6"

4 Avenue FOCH - Brazzaville - Tel: 05 5777 888 - 06 669 60 60
Avenue Moe Katt Matou - après Rond Point Kassai - Pointe-Noire - Tel: 04 453 53 53 - 05 605 60 56

BUROTOP IRIS  

Tablette Huawei 3G T1



Rendez-vous chez Burotopiris, votre distributeur exclusif de Huawei au Congo


Garantie 1 an

à seulement **99.000 FCFA ht**

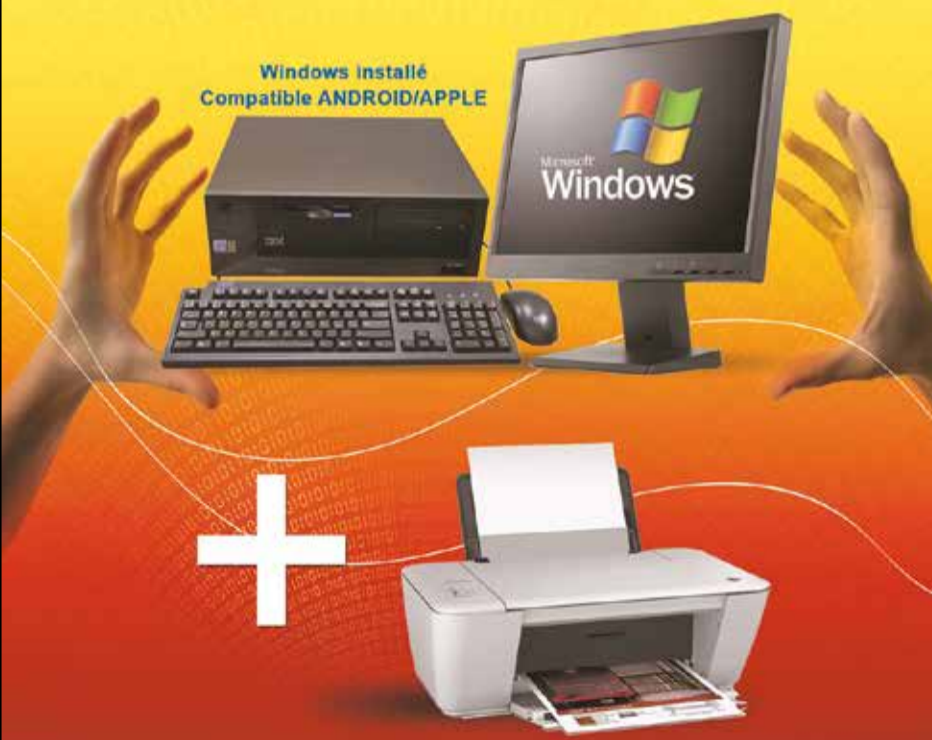
- * Ecran : 7"
- * Epaisseur : 8.5 mm
- * Processeur : Quad core 1.2 Ghz
- * Mémoire RAM : 1GB
- * Mémoire : 8GB extensible
- * Caméras : avant et arrière
- * Système : Android 4.4 + Huawei Emotion UI 3.0

www.burotopiris.com

4 Avenue FOCH - Brazzaville - Tel: 05 5777 888 - 06 669 60 60
Avenue Moe Katt Matou - après Rond Point Kassai - Pointe-Noire - Tel: 04 453 53 53 - 05 605 60 56

BUROTOP IRIS  www.burotopiris.com

**Ordinateur de Bureau Reconditionné
+ imprimante HP 1516 multifonction couleur**



Windows installé
Compatible ANDROID/APPLE

à 99.000 FCFA/HT

*Prix HT/Cette offre est réservée aux particuliers et dans la limite du stock disponible.

4 Avenue FOCH - centre ville - Brazzaville / Tel: 05 5777 888 - 06 669 60 60
Avenue Moe Katt Matou - après Rond Point Kassai - Pointe-Noire - Tel: 04 453 53 53 - 05 605 60 56